

LE SITE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME D'ESPUTS

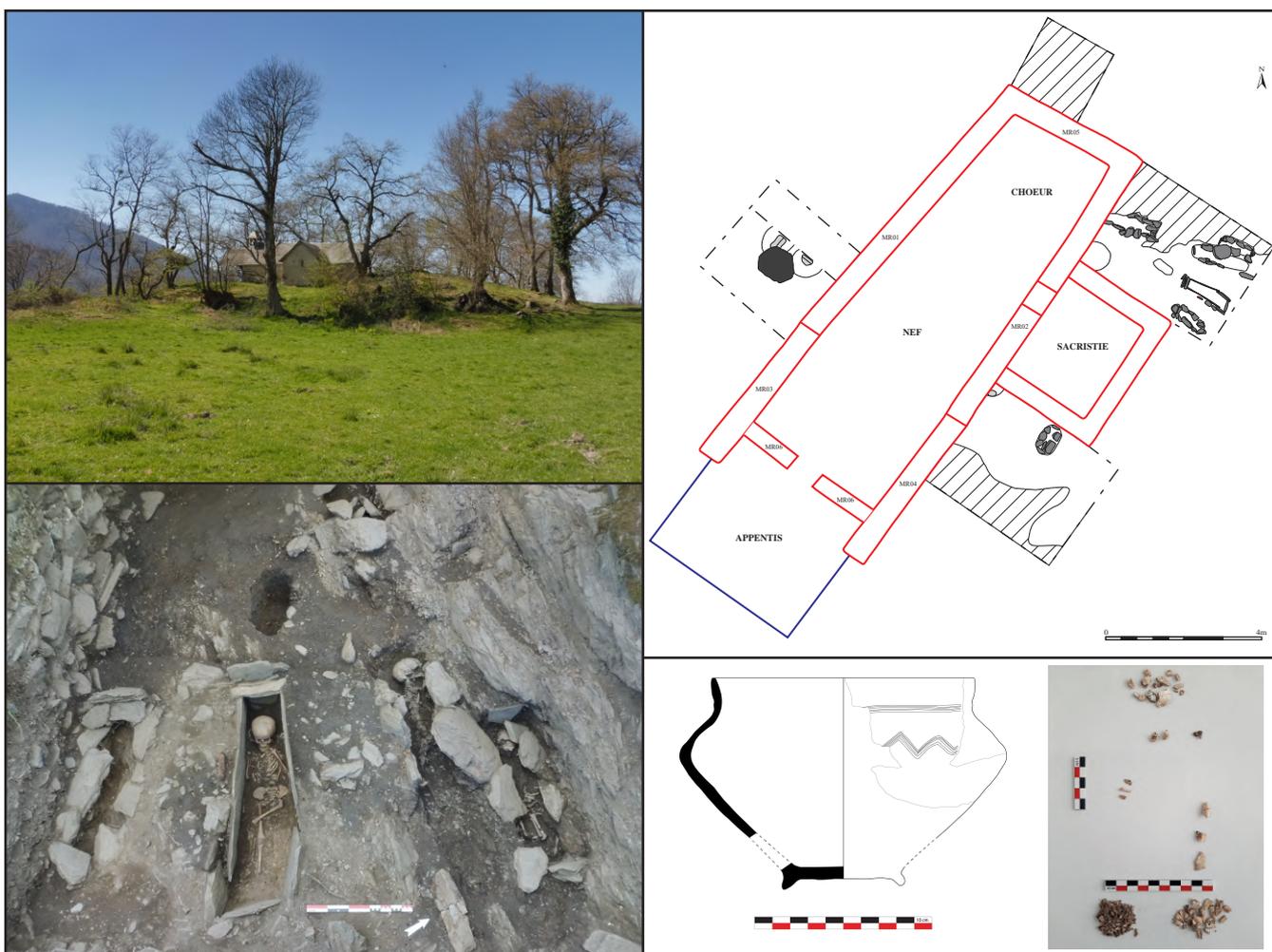
SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES PROGRAMMÉS

Chaum (Haute-Garonne)

Étude et Valorisation du Patrimoine Archéologique
dans les Pyrénées Centrales

Sous la direction de Clément Venco

Université Toulouse Jean Jaurès - UMR 5608 /TRACES



Rapport d'opération 2022

arrêté n°76-2022-0593

Avis au lecteur

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 76-2022-0593 Du 19/05/2022

portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral R76-2021-03-04-004 du 4 mars 2021 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté modificatif R76-2021-11-04-00002 du 4 novembre 2021 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762022000109, de demande d'opération archéologique arrivé le 15 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté n°76-2022-0594 du 19/05/2022 portant autorisation de prospection thématique ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Clément VENCO est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage du 23 mai au 23 juin 2022, sise en :

RÉGION : OCCITANIE
DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE
COMMUNE : CHAUM

Intitulé de l'opération : Notre-Dame d'Esputs - SD 2022.
Programme de recherche : Axe 8. Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité.
Code de l'opération : **1411934**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et

réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 : Mouvements et prélèvements sur les objets

Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande à lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire [Cerfa n°02-0083](#), <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 : Prescriptions particulières

L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictées et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.

Article 7 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Clément VENCO.

Fait à Toulouse, le 19/05/22

Pour le Préfet de la région Occitanie,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

SOMMAIRE

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE	06
REMERCIEMENTS	07
I. Présentation de l'opération	08
I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE	08
I.2. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION	11
I.2.1. État des lieux des connaissances sur le site	11
I.2.2. Un projet communal d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique	19
I.2.3. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération	20
II. L'opération de Sondage Programmé 2022	23
II.1. SONDAGE B (A. Roger)	23
II.1.1. Description de la séquence stratigraphique	24
II.1.2. Proposition de phasage	32
II.1.3. Diagramme stratigraphique	37
II.1.4. Inventaire des Faits et des US	37
II.2. SONDAGE C	40
II.2.1. Description de la séquence stratigraphique	41
II.2.2. Proposition de phasage	55
II.2.3. Diagramme stratigraphique	61
II.2.4. Inventaire des Faits et des US	62
II.3. SONDAGE D	65
II.3.1. Description de la séquence stratigraphique	66
II.3.2. Proposition de phasage	80
II.3.3. Diagramme stratigraphique	87
II.3.4. Inventaire des Faits et des US	88
III. Études spécialisées	91
III.1. LA SÉPULTURE PROTOHISTORIQUE SP24	91
III.1.1. Étude anthropologique (S. de Larminat)	91
III.1.2. L'urne funéraire (R. Navarro)	95

III.2. LES SÉPULTURES ALTO-MÉDIÉVALES (C. Lacourarie)	98
III.2.1. Matériel et methodologie	98
III.2.2. Étude anthropologique	102
III.2.3. Catalogue des sépultures ICA-IQO	117
III.2.4. Datations par carbone 14	125
IV. Inventaire du mobilier archéologique	127
IV.1. LE MOBILIER CÉRAMIQUE	127
IV.2. LE MOBILLIER EN VERRE (M. Brochot)	136
IV.3. LE MOBILLIER MÉTALLIQUE (A. Jardin)	140
IV.4. MOBILLIER DIVERS	144
V. Le site de la chapelle Notre-Dame d'Esputs	147
V.1. LES OCCUPATIONS PROTOHISTORIQUES (Premier Âge du Fer)	148
V.2. UNE OCCUPATION TARDO-ANTIQUE (IVe-VIe s.)	152
V.3. LA NECROPOLE ALTO-MÉDIÉVALE ET L'ÉGLISE ST-MAMET (VIIe-XIIe s.)	154
V.4. LES CHAPELLES MODERNES (XVIIe-XXe s.)	161

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

Responsable d'opération :

Clément VENCO (TRACES/UMR 5608 - Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Responsable de secteur:

Audrey ROGER (EPHE)

Équipe de fouille :

Marc BOURDOUX (Université Toulouse Jean Jaurès)

Samy CANTELOUP (Université Bordeaux Montaigne)

Mirwan CASTERAN (Université Aix-Marseille)

Aline MAHIEU (Université Toulouse Jean Jaurès)

Stella MASTANTUONO (Université Paris I Panthéon Sorbonne)

Léa VILLENEUVE (Université Toulouse Jean Jaurès)

Études spécialisées :

Anthropologie funéraire : Solenn DE LARMINAT (MMSH - Université d'Aix-Marseille)
et Chloé LACOURARIE (Université Bordeaux I)

Mobilier céramique : Clément VENCO (TRACES/UMR 5608 - Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Mobilier en verre : Marion BROCHOT (TRACES/UMR 5608 - Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Mobilier métallique : Adrien JARDIN (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Photogrammétrie : Marc BOURDOUX (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Urne funéraire : Raphaël NAVARRO (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Financement :

Commune de Chaum, DETR, DRAC Occitanie, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne

Soutien logistique et technique :

Association Archéologie des Pyrénées Centrales

Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout d'abord le maire de Chaum, M. Joseph CASTELL, les conseillers municipaux et les habitants de la commune pour l'intérêt qu'ils portent à leur patrimoine notamment à travers ce projet de conservation, d'étude et de valorisation du site archéologique de la chapelle Notre-Dame d'Esputs. Merci à eux de nous avoir accordé leur confiance pour la mise en œuvre et la réalisation de ce projet. Nous remercions tout particulièrement Mme Farida BOUKEBBOUCHE et M. Éric SABADIE qui sont à l'origine de ce projet et n'ont pas ménagé leurs efforts pour qu'il puisse aboutir !

Merci à la commune de Chaum, porteuse du projet, à l'État et la Sous-Préfecture de la Haute-Garonne via DETR, la Région Occitanie et le Département de la Haute-Garonne pour le financement de cette opération pour les volets étude archéologique et valorisation du site.

Nous remercions aussi la DRAC Occitanie, via le Service Régional de l'Archéologie, en particulier Didier DELHOUME, Léopold MAUREL et Sandy GUALANDI pour le suivi de cette opération et le soutien financier qu'ils apportent à ces opérations archéologiques pour l'accueil et l'hébergement des étudiants en archéologie en formation.

Nous remercions également l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, tout particulièrement son directeur Philippe TERRANCLE, et sa secrétaire générale Séverine MARCO pour l'intérêt qu'ils témoignent depuis longtemps à ces projets archéologiques en Comminges et aux efforts qu'ils déploient afin de mettre en réseaux et de valoriser ces sites à l'échelle du territoire ainsi que l'Association *Archéologie des Pyrénées centrales* pour le soutien logistique nécessaire à réalisation de cette opération. Nos remerciements vont aussi à la commune de Saléchan et à son maire, M. Pascal LOUSTAU, pour la session du presbytère afin de loger les étudiants lors de l'opération.

Pour finir, nous remercions les habitants de la commune de Chaum et des territoires voisins qui ont manifesté une curiosité bienveillante à l'égard de ces recherches et ont permis d'éprouver régulièrement par leurs interrogations notre compréhension des vestiges en cours de mise au jour.

I. Présentation de l'opération

I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE

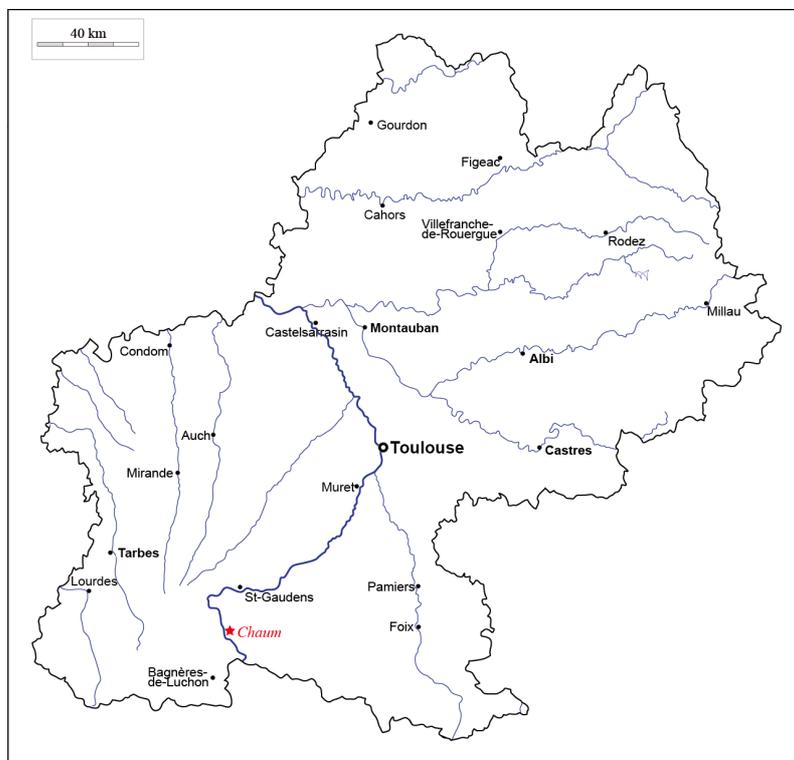


Fig. 1 : Localisation de la commune

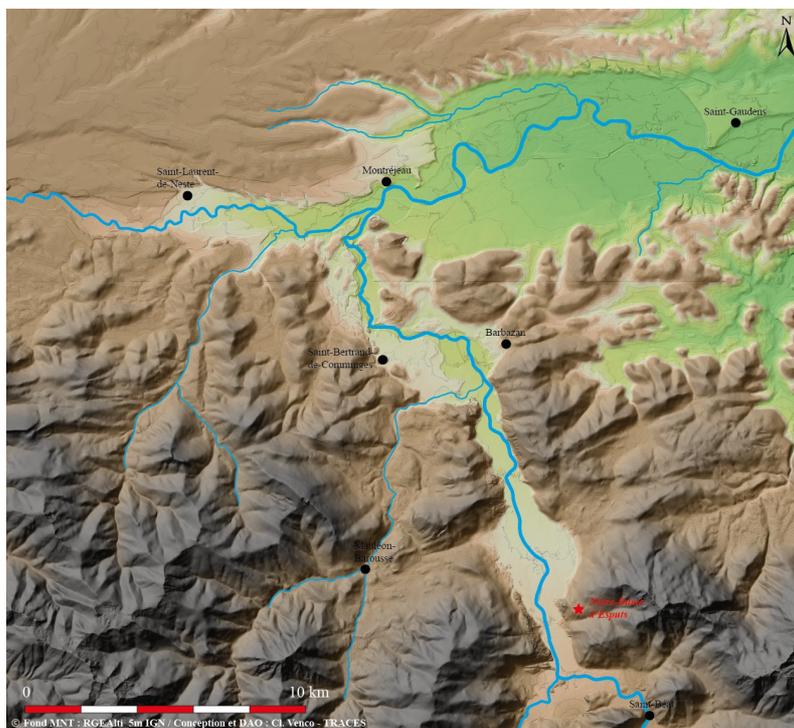


Fig. 2 : Localisation du site

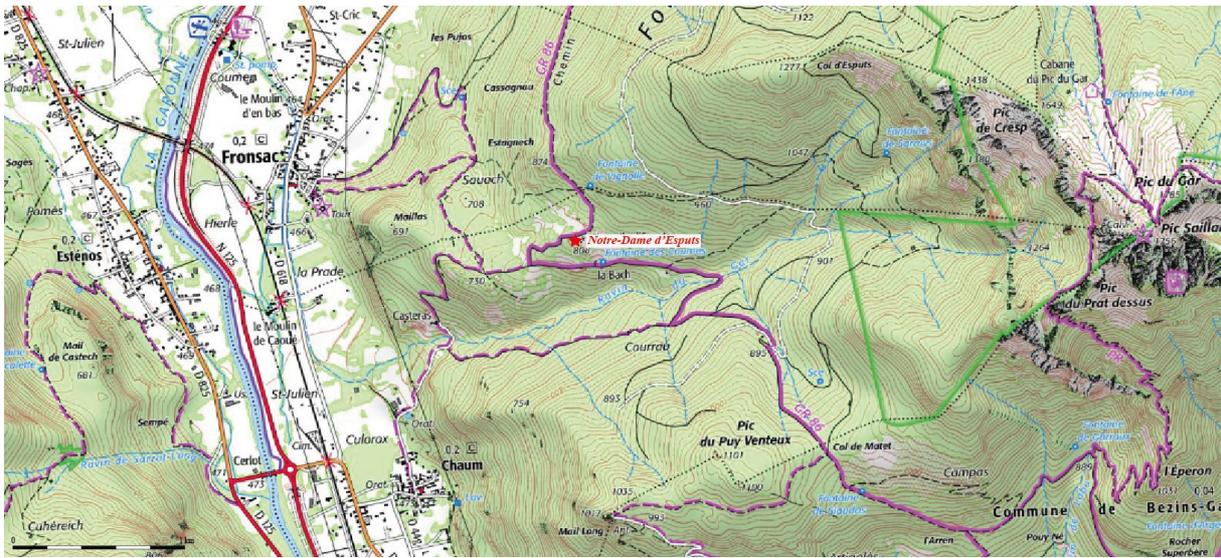


Fig. 3 : Carte IGN – 1/25000e

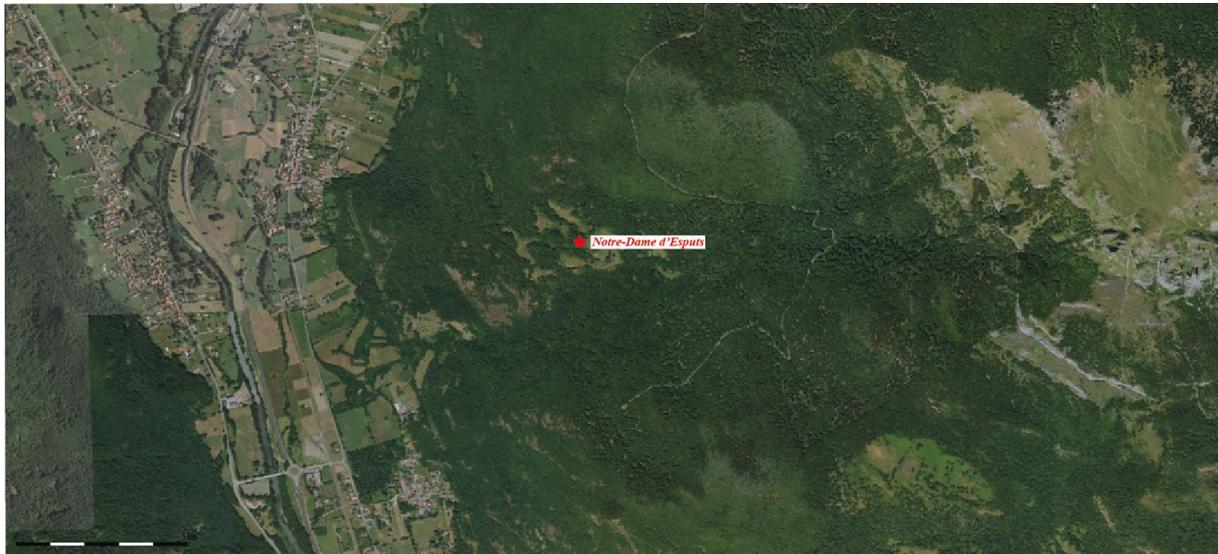


Fig. 4 : Orthophotographie – 1/25000e

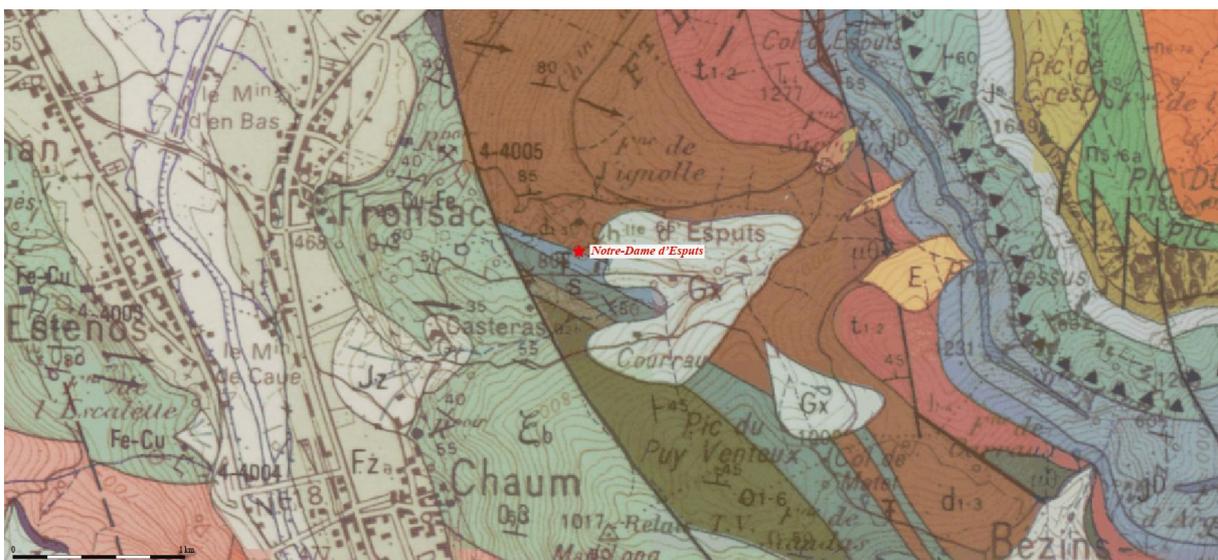


Fig. 5 : Carte géologique – 1/25000e

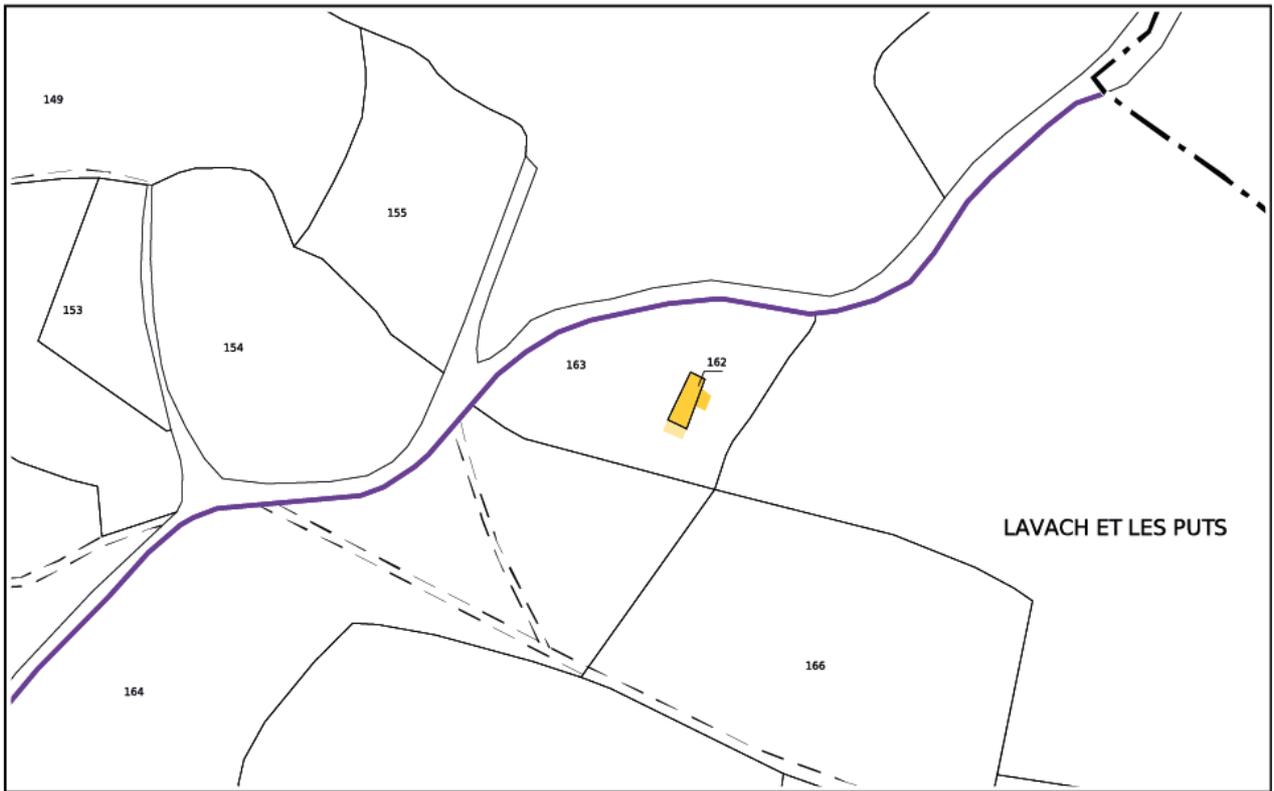


Fig. 6 : Localisation du site. Plan cadastral

I.2. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

I.2.1. État des lieux des connaissances sur le site

La chapelle Notre-Dame d'Esputs est nichée à 808 m d'altitude, sur un promontoire rocheux dominant une soulane située sur le versant Sud-Ouest du massif du Gar. Bordé par des pentes abruptes et limité au Sud/Est par le ravin du Gar, ce terroir d'environ 30 hectares encore largement exploité au XIXe siècle est constitué de vastes terrasses aménagées et desservies par des chemins, de nombreux murets en pierres sèches qui témoignent d'un parcellaire jadis plus complexe et de bâtiments – fermes ou granges – dont certains sont encore entretenus aujourd'hui. La chapelle, orientée sud/ouest-nord/est en raison des contraintes topographiques du terrain, est un édifice de plan simple à nef unique et à chevet plat sans retrait. De forme trapézoïdale, elle mesure 12,4 m de longueur pour 5,1 m de largeur au Sud-Ouest et 3,9 m de largeur au niveau du chevet. Au sud-ouest, l'édifice présente un porche ouvert et une annexe rectangulaire mesurant 3,8 m de longueur pour 2,9 m de largeur est accolée au mur méridional de l'édifice.



Fig. 7 : Vue de la chapelle Notre-Dame d'Esputs depuis le replat à l'est

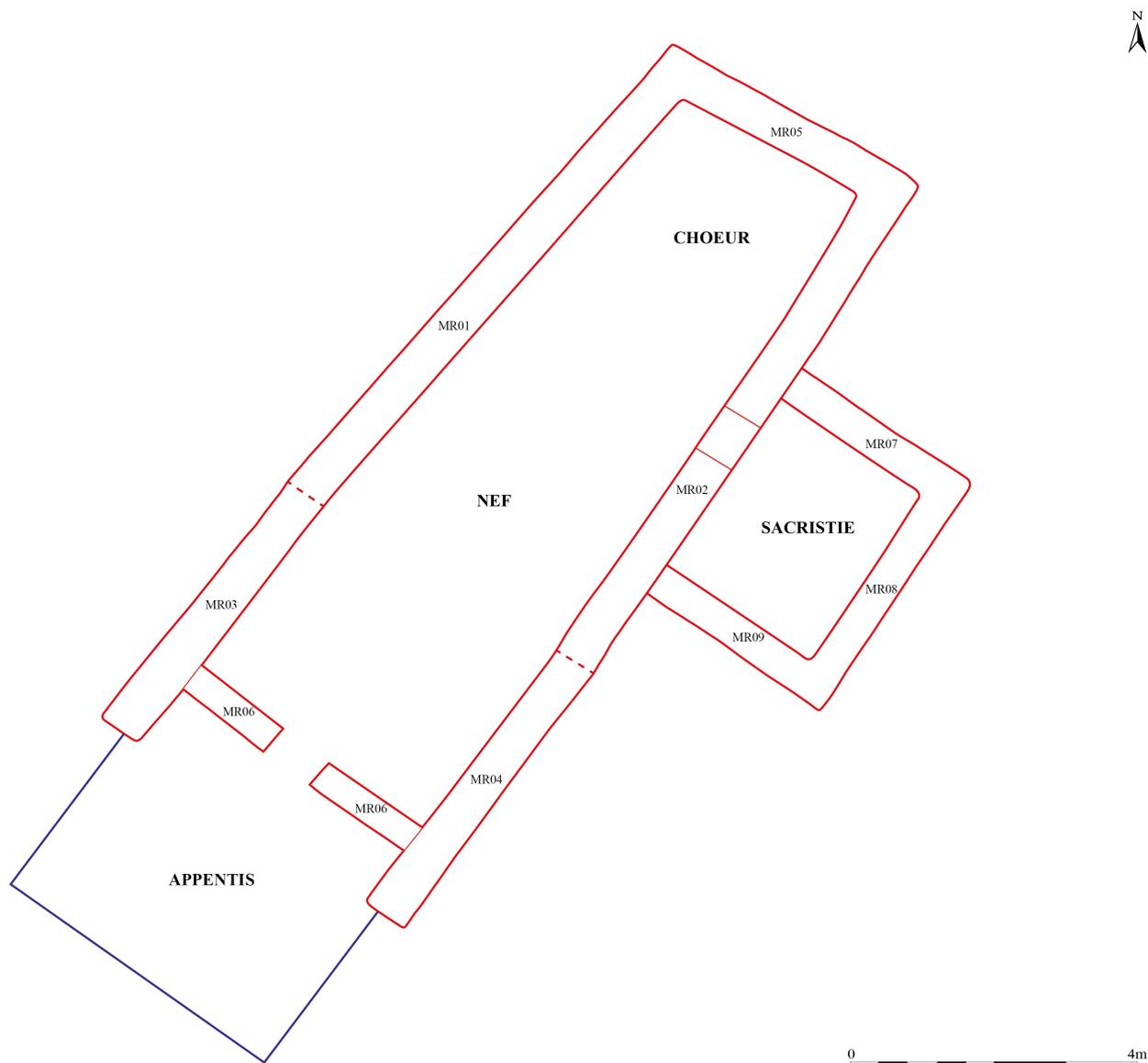


Fig. 8 : Plan de la chapelle Notre-Dame d'Esputs

Selon le cadastre de 1836, l'édifice se composait à l'origine uniquement de la nef et du chevet quadrangulaire. C'est vraisemblablement au développement des pèlerinages à la Vierge, dans le courant du XIXe siècle et jusqu'au début du XXe siècle, qu'il faut attribuer la majorité des transformations et des ajouts visibles aujourd'hui. En effet, selon le curé desservant de Chaum, alors chapelain d'Esputs, de fortes dépenses auraient été faites dès 1837 pour restaurer la chapelle (Dumail 1993 p. 208) et l'afflux croissant de pèlerins lors des différents offices aurait nécessité, au plus tard au début du XXe siècle, d'abattre le mur occidental de la nef – dont les deux murs qui encadrent aujourd'hui le portillon d'entrée sont peut-être les seuls restes – pour le remplacer par une simple palissade en bois. Ce porche fut prolongé par un auvent dans les années 1930-1940 à l'initiative du curé de Fronsac (Dumail 1993 p. 206). Concernant l'annexe rectangulaire qui dut alors servir de sacristie, il faut peut-être placer sa construction lors des travaux réalisés dès 1837 mais sans certitude. Notons que malgré le crépi qui recouvre actuellement la majorité des murs de

l'édifice, une reprise de la maçonnerie est clairement visible à partir d'environ 1,2 m de hauteur dans le mur septentrional. De même, un léger changement d'orientation des murs septentrional et méridional sur environ 4,3 m de longueur est observable dans la partie occidentale de l'édifice. Ces réfections, certes difficiles à dater pour l'instant, témoignent en tous cas des moyens conséquents mis au cours du temps dans l'entretien de la chapelle Notre-Dame d'Esputs.



Fig. 9 : Extrait du cadastre de Chaum de 1836

Les recherches archéologiques sur le site

Bien que le site ait depuis longtemps attiré la curiosité des chercheurs et des érudits locaux, les investigations archéologiques sur la chapelle Notre-Dame d'Esputs se sont jusqu'à présent limitées à des prospections pédestres. D'abord centrées sur l'édifice lui-même et la question des remplois antiques, les recherches se sont ensuite élargies aux espaces environnants la chapelle. En 1955, lors d'une visite sur le site, Bertrand SAPÈNE aurait extrait de l'édifice deux fragments d'autel votif avant de les resceller dans la maçonnerie. En 1989, Gérard PRADALIÉ et Robert SABLAYROLLES de l'Université de Toulouse se rendent sur le site dans le cadre de leurs prospections sur le territoire de la cité des Convènes (Pradalié, Sablayrolles 1989). En 1999, c'est Thomas CURBILLON qui prospecte le site dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise portant sur l'occupation du sol en moyenne vallée de la Garonne au Moyen Âge (Curbillon 1999). Enfin, en 2016-2017, le site est étudié par Clément VENCO lors d'une prospection thématique consacrée aux

églises rurales dans les Pyrénées garonnaises (Venco, à paraître).

Malheureusement, en raison de la présence de prairies permanentes, de la nature du terrain et de l'important couvert végétal qui s'y développe, ces investigations de surface se sont avérées peu concluantes concernant les périodes anciennes. En revanche, les recherches en archives effectuées en parallèle de ces prospections, ont permis de collecter les rares documents concernant la chapelle Notre-Dame d'Esputs et de confirmer ainsi son origine médiévale (Ourliac, Magnou 1987 ; Pradalié, Sablayrolles 1989 : 24).

Enfin, selon Alphonse DUMAIL qui a rédigé une notice sur l'histoire de la chapelle en 1993, l'édifice « a été aussi l'objet de sondages effectués par Georges FOUET » (Dumail 1993 p. 207). Cependant, cette mention paraît douteuse car il n'existe aucune trace de cette intervention dans les carnets de fouille de l'intéressé conservés aux Archives Départementales de Saint-Gaudens.

Origine du site

Concernant l'origine du site, les données sont à ce stade extrêmement minces et reposent, comme souvent pour ces églises rurales, sur l'interprétation des divers remplois qui proviennent de la maçonnerie. Dans le cas de la chapelle Notre-Dame d'Esputs, un fragment d'autel votif portant l'inscription : *Diane et / Horolati / et Garre / deo, Ant[i]/nous / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* - « Á Diane et à Horolat et au dieu Garre, Antinous s'est acquitté de son vœu de bon gré et avec reconnaissance » aurait été découvert au XIXe siècle. Puis, en 1955, de nombreux fragments de marbre, dont un petit autel votif anépigraphique, sont mentionnés par B. Sapène dans les murs de l'édifice (Dumail 1993 : 207 ; Sablayrolles 2006 : 145-146). Aujourd'hui, seul deux fragments de cuves d'auges cinéraires de part et d'autre de l'entrée du porche et trois autres fragments de marbre sont visibles sous le crépi. (Pradalié, Sablayrolles 1989 : 23-24 ; Laurens 1999).

Si ces éléments ont très tôt conduit à supposer l'existence d'un sanctuaire gallo-romain à l'emplacement de la chapelle, que dire réellement de ces remplois de marbre dans la maçonnerie ? Soulignons tout d'abord qu'il s'agit d'un phénomène très fréquent en Comminges puisqu'un grand nombre de ces éléments en marbre ont pu être inventoriés dans les autres édifices religieux (Sablayrolles 2006). La question est souvent de savoir si ces éléments proviennent directement du site ou s'ils ont été rapportés depuis des sites plus lointains, que ce soit pour leur intérêt architectural ou pour des considérations plus symboliques. Si la seconde hypothèse peut être évoquée pour des éléments utilisés comme chaînage d'angle ou clairement mis en scène comme les deux cuves d'auges cinéraires situées à l'entrée du porche, l'argument semble moins pertinent pour les fragments plus petits insérés au cœur de la maçonnerie.

Dans le cas de la chapelle Notre-Dame d'Esputs, plusieurs remarques peuvent être formulées sur ce sujet. Premièrement, la présence dans les murs à la fois d'autels votifs et de cuves d'auges cinéraires suggère deux lieux d'approvisionnements distincts puisque dans l'Antiquité romaine le monde des morts et le monde des vivants sont clairement séparés. Deuxièmement, la découverte de fragments de tuiles romaines (*tegulae*) aux abords immédiats de l'édifice (Pradalié, Sablayrolles 1989 : 13 ; Venco, à paraître) indique la présence d'une occupation antique de nature indéterminée à l'emplacement de la chapelle. Par conséquent, sans doute faut-il retenir les deux hypothèses et envisager des phénomènes de récupération sur plusieurs sites à l'échelle d'un

même terroir. En l'absence de fouille, il est naturellement difficile de trancher. Cette configuration est cependant très similaire au cas de la chapelle Notre-Dame de Brissan à Antichan-de-Frontignes où des sondages récents ont permis d'une part d'identifier des remplois d'autels votifs et de sarcophages dans la maçonnerie mais également de mettre au jour une occupation antique antérieure à l'église romane (Venco 2020).

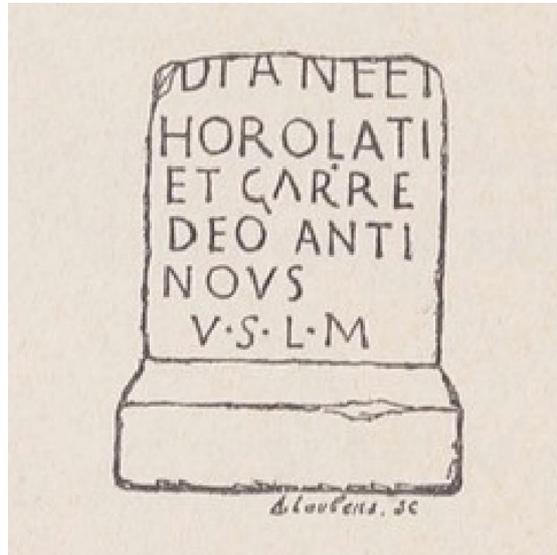


Fig. 10 : Dessin de l'autel à Diane, Horolat et au dieu Garre – J. Sacaze 1892 : 336



Fig. 11 : Fragments de cuves d'auges cinéraires romaines en remploi à l'entrée du porche

L'église médiévale Saint-Mamet d'Esputs

Contrairement à nombre de ces voisines commingeoises, la chapelle Notre-Dame d'Esputs possède un petit dossier documentaire qui permet d'attester son origine médiévale et qui fournit également des

renseignements plutôt rares sur son environnement. Ces trois actes proviennent du Cartulaire de l'abbaye de Lézat en Ariège (Ourliac, Magnou 1987) et concernent les possessions du monastère de Saint-Béat qui dépend de l'abbaye depuis 1003. Ainsi, l'acte 1707, daté de la fin du Xe siècle, mentionne pour la première fois une église Saint-Mamet implantée au sein d'une *villa* sur le territoire de Spusts. L'église est alors donnée avec ses dépendances par le prêtre Dato au monastère de Saint-Beat. Dans les mêmes années, l'acte 1706 rapporte la vente par un certain Sanca d'un casal, situé à Spusts, à ce même monastère de Saint-Béat et à l'abbé Gaston. Puis, vers la fin du XIIe siècle, l'église Saint-Mamet d'Espusts apparaît dans une notice qui énumère les dîmes et les droits appartenants au monastère de Saint-Béat.

Acte 1706

[Fin Xe siècle] - Sanca vend au monastère de Saint-Béat et à l'abbé Gaston un casal situé à Spusts.

S. Sancane qui hanc carta ista rogavit scribere et manibus suis firmavit, unum casalem ab integritate sua, et est in Spuste, que vendit ad Sanctum Beatum et Gastone, abbate, et fratribus suis, sex terras. S. Atone, presbitero de Garalce. S. Sancione, presbitero. S. Gastone Mancí. S. Sancio Niscli. S. Anto Aneri. S. Anulo Sancí. S. Sancí Anero de Burgaligis. Fidixores de omnes removens : Dato, presbiter, Sancone et Saiula Orgoli qui carta sua manu scripsit.

Acte 1707

[Fin Xe siècle] - Dato, prêtre, donne au monastère de Saint-Béat l'église Saint-Mamet située à Spusts avec ses dépendances.

In nomine Domini. Ego, Dato, presbiter, pia devotione libenter elegit ad venerandam ecclesiam Sancti Beati monasterii qui est fundatus in valle Bavartense, super fluvium Garone, aliquid de proprium meum, una ecclesia integra qui est vocatus Sancti Mameti qui est fundatus in villa qui dicitur Spusto ; sic dono ipsa ecclesia integra cum omnem possessionem suam quod est, ad inquestum et ad inquirendum, dono ad domum Sancti Beati propter remedium anime mee et propter remedium patrem meum, Johannem, et Datonem, presbiterum, et filium meum, Oriolo, et propter serviente mea, Sulmane, vel parentum meorum, omnia in omnibus sic dono ad domum Sancti Beati monasterii ; quod si ego aut ullus homo qui contra hanc carta donationis ad inrumpendum venerit in primis iram Dei incurrat cum Juda Scariotis particeps fiat. Amen. Facta ista carta .IX. kal. mai. S. Datone, presbitero. S. Oriolo. S. Datone, presbitero. S. Guarnero. S. Sancí. S. Bardina Sancio. Saiula, monachus, scripsit.

Acte 1729

[Fin du XIIe siècle] - Mention de l'église Saint-Mamet d'Espusts dans une notice énumérant les dîmes et les droits appartenant au monastère de Saint-Béat et rappelant que tous les enfants nés dans la vallée de Bavart ne peuvent être baptisés que dans l'église de Saint-Béat, aux grandes fêtes et en présence des prêtres et du peuple de toute la vallée.

Memoriale quarundam ecclesiarum et decimarum monasterio Sancti Beati vallis Bavartensis pertinentium et subjectarum et cujusdam consuetudinis vallis predictae, videlicet Sancti Vincentii juxta Sanctum Beatum Garonna intermedia, Sancti Antonini de Garauz, Sancti Stephani de Lozivert, Sancti Juliani de Salicianis, Sancti Martini de Alias et ibidem ecclesie et domus leprosorum Sancti Martini, Sancti Nazarii de Galier, Sancti Mameti d'Espust, Sancti Jorii de Gaud, Sancti Jorii de Boz, Sancti Pauli d'Artiga de Lusso, Sancti Medardi de Boriaco et ecclesiarum de Len et de Burnau, Sancti Jacobi de Ferrera, de Barossa, Sancti Johannis et Sancte Marie et Sancte Margarite de Castangolo in Astaraco et ecclesie cum castro et villa de Portran, comitatus de Palhars, diocesis Urgellensis, et ecclesiarum de Epila et Berbegal in Aragonia et decimarum de Essaun, Astanos, Bavart, Garauz, Bezins, Boz, Lez, Argut superiori et interiori, Host, Fos, Arlos, Alias, Ora, Isaut, Lumbres, Arror ; et consuetudinis qua ad Essaun et supra in tota valle Bavartensi usque ad scalas de Nielas nullus ibi tenet crisma vel oleum sanctum nisi in ecclesia Sancti Beati ubi baptizantur omnes de valle predicta, nisi in periculo mortis, et in Natale Domini ad matutinas et in Ramis palmarum ad Ramos et in Parasceve ad crucem adorandam et in sabbatis Pasche et Pentecostenis, ad sollempnia baptismata et in rogationibus ad processiones, alibi non fuerit officia quam apud ecclesiam Sancti Beati predictam ubi conveniunt rectores omnes cum clericis et populis tocius vallis predictae ad celebrandum officia predicta cum priore Sancti Beati.

Quels renseignements tirer de ces trois actes ? Premièrement, que la construction de l'église Saint-Mamet d'Esputs date au moins des IXe-Xe siècles, soit de l'époque carolingienne. Notons que la dédicace à un saint de l'Antiquité Tardive, en l'occurrence saint Mammès de Césarée, qui fut martyrisé vers la fin du IIIe siècle en Asie Mineure, suggère aussi une origine alto-médiévale.

Deuxièmement, que l'église Saint-Mamet dispose d'un prêtre ; des offices et des cérémonies y sont donc pratiqués. Ainsi, l'église bénéficie-t-elle d'une assiette fiscale (dîme) suffisante à la rémunération d'un desservant. Par conséquent, cette configuration implique la polarisation par l'église d'un espace habité. L'hypothèse de l'existence d'un pôle de peuplement est renforcée par la mention d'un *casal* sur ce même territoire de Sputs. Au Moyen Âge central, le terme désigne dans la région une tenure commandée par une maison et pouvant inclure plusieurs unités d'habitation. Par ailleurs, l'église Saint-Mamet possède elle-même des dépendances et donc un patrimoine foncier.

Troisièmement, que l'église Saint-Mamet est implantée au sein d'un territoire qualifié de *villa*. A l'époque carolingienne, le terme est employé de deux manières dans les chartes : « d'une part les cessions de *villae* ou de portions de *villae*, d'autre part les cessions d'un bien foncier dans une *villa*, « *in villa* » sans adjectif possessif. Il semble légitime de considérer qu'on a affaire à une structure domaniale dans le premier cas, non dans le second. » (Renard 2010 : 165). L'acte 1707 qui concerne l'église Saint-Mamet d'Esputs - *in villa qui dicitur Spusto* - se rapporte sans ambiguïté au second cas. « Le substantif le mieux à même de rendre compte de cette réalité en français est finage, entendu au sens de territoire exploité par un établissement humain, que celui-ci constitue un habitat groupé ou non. [...] La notion de finage inclut les landes et les bois exploités par les habitants et sous-entend une emprise collective sur l'espace, notamment par l'exercice de droits d'usage » (Renard 2010 : 168-169). « Il apparaît donc que la *villa* a dû servir, sinon de circonscription civile, du moins de cadre administratif de base, au-dessous du niveau du *pagus* et de la *vicaria*, dans le royaume carolingien (Renard 2010 : 171-172). Dans notre cas, les importantes contraintes topographiques du lieu permettent sans doute de circonscrire ce finage au plateau de Sputs avec les reliefs et les forêts environnants.

Ainsi, aux vues de ces premiers éléments, il est fort probable qu'à l'époque médiévale l'église Saint-Mamet se trouvait à la tête d'une paroisse. « Par paroisse, il faut comprendre une circonscription paroissiale, autrement dit un territoire bien délimité sur lequel vit une population soumise à l'autorité de son *proprius sacerdos*. [...] C'est en effet sous les règnes de Pépin et surtout de Charlemagne que les autorités laïques prennent une série de dispositions en vue d'assurer des ressources suffisantes à chaque église paroissiale et à son desservant, dont le paiement de la dîme – théoriquement un dixième des revenus – imposé aux fidèles au profit de leur église paroissiale. En milieu rural, où l'essentiel des revenus est issu des activités agricoles, la détermination du ressort décimal entraînait naturellement celle de la circonscription paroissiale » (Renard 2010 : 158-159). Toutefois, l'autonomie d'un édifice présentait des degrés divers et une église dotée d'un ressort décimal pouvait être subordonnée à une autre église et ne jouir que d'une partie des prérogatives paroissiales. Dans notre cas, les églises paroissiales qui dépendent du monastère de Saint-Beat ne disposent en effet plus du droit de baptême vers la fin du XIIe siècle.

Qu'en est-il de la situation de l'église Saint-Mamet et du finage de Sputs à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne ? La faiblesse de sources textuelles pour ces périodes ne permet, pour l'instant, de formuler que des hypothèses. Notons que l'église Saint-Mamet n'est pas mentionnée dans le Pouillé de 1384-1388 (Corraze 1936-1937 ; Perin et Font-Réaulx 1972), document qui recense les bénéfices des églises en vue du prélèvement de la décime, une taxe d'origine pontificale sur les temporels ecclésiastiques destinée initialement à financer la Croisade. Cette absence signifie très certainement la perte du statut paroissial de l'église et peut-être un abandon progressif de l'édifice. A titre de comparaison, les récents sondages sur la chapelle Notre-Dame de Brissan à Antichan-de-Frontignes, également absente du Pouillé de 1384-1388, suggèrent un abandon de l'église romane et de son cimetière au Bas Moyen Âge, puis une réfection de l'édifice dans la première moitié du XVIIe siècle (Venco 2020).

L'église d'Esputs réapparaît ensuite sur la carte de Cassini vers le milieu du XVIIIe siècle sous le vocable de Notre-Dame. C'est donc au cours de l'époque moderne, peut être à la faveur de travaux de restauration de l'édifice, que l'ancienne église paroissiale devenue simple chapelle s'est vu attribuer le vocable de Notre-Dame au détriment de celui de Saint-Mamet, peut-être à ce moment-là tombé dans l'oubli. Selon A. Dumail, la chapelle Notre-Dame d'Esputs située dans la commune de Chaum sur le cadastre 1836 aurait fait partie de la paroisse de Fronsac jusqu'en 1854. « A cette époque Mgr Mioland, archevêque de Toulouse, érigea Chaum en succursale et la sépara de Fronsac. Après de nombreuses discussions, l'autorité ecclésiastique décida que la chapelle appartiendrait à Chaum » (Dumail 1993 p. 206).



Fig. 12 : Carte de Cassini – Milieu du XVIIIe siècle

Bibliographie :

- Corraze 1936-1937 :** CORRAZE (R.), « Un pouillé commingeois du XIVe siècle », *Bulletin philologique et historique jusqu'en 1715 du Comité des Travaux historiques*, 1936-1937, p. 101-227.
- Curbillon 1999 :** CURBILLON (T.), *L'occupation du sol dans la haute vallée de la Garonne au Moyen Age (entre Bagiry et Saint-Béat)*, Mémoire de Maîtrise, dir. G. Pradalié, Université Toulouse 2 Le Mirail, 1999.
- Dumail 1993 :** DUMAIL (A.), « Notre-Dame en Comminges. Canton de Saint-Béat », *Revue de Comminges*, 108, 1993, p. 204-208.
- Laurens 1999 :** LAURENS (A.), « Les monuments funéraires des Pyrénées centrales, objets de remploi postérieurement à l'Antiquité », *Revue de Comminges*, 115-3, 1999, p. 427-470.
- Lauwers 2015 :** LAUWERS (M.), « Le cimetière au village ou le village au cimetière ? Spatialisation et communautarisation des rapports sociaux dans l'Occident médiéval », C. Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Flaran, 35, 2015, p. 41-60.
- Ourliac, Magnou 1987 :** OURLIAC (P.) et MAGNOU (A.-M.) (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat. T. 2*, Paris, 1987.
- Perrin et Font-Réaulx 1972 :** PERRIN (C.-E.) et FONT-RÉAULX (J. de) (éd.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1972.
- Pradalié, Sablayrolles 1989 :** PRADALIE (G.) et SABLAYROLLES (R.), *Prospection des territoires environnants la cité antique et médiévale de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Rapport d'activité, Toulouse, SRA, 1989.
- Renard 2010 :** RENARD (É.), « Domaine, village ou circonscription administrative ? La polysémie du mot *villa* aux VIIIe-Xe siècles et l'assise territoriale des paroisses rurales », J.-M. Yante et A.-M. Bultot-Verleysen (éd.), *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe -XIIIe siècles). Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003*, Louvain-la-Neuve, 2010, p. 153-177.
- Sablayrolles 2006 :** SABLAYROLLES (R.), *Carte archéologique de la Gaule, 31/2. Le Comminges (Haute-Garonne)*, Paris, 2006, p. 145-146.
- Venco 2023 (à paraître) :** VENCO (C.), *Nouvelles recherches archéologiques diachroniques sur le territoire convène : Basse Vallée de la Neste, Bassin de Saint-Bertrand-de-Comminges, Bassin des Frontignes, Plaine de Rivière, (Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées)*, Rapport Final de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, (à paraître).
- Venco 2021 :** VENCO (C.), *Le site de la chapelle Notre-Dame de Brissan de l'Antiquité à nos jours, Antichan-de-Frontignes (31)*, Rapport de Sondages Programmés, Toulouse, DRAC/SRA Occitanie, 2021.

I.2.2. Un projet communal d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique (2022-2024)

Ainsi ces premières données témoignent-elles du grand intérêt que revêt ce site, tant pour la recherche archéologique sur les églises rurales que pour l'histoire de la commune de Chaum, et plus largement des Pyrénées commingeoises sur la longue durée. Elles révèlent aussi la nécessité de procéder à des études archéologiques plus poussées afin de proposer pour ce site une lecture contextualisée et synthétique susceptible d'alimenter des outils de valorisation de qualité à destination des habitants des communes voisines comme des visiteurs de passage.

C'est dans cette optique que dès 2021, la commune de Chaum a engagé un projet d'étude archéologique et de valorisation patrimoniale du site de la chapelle Notre-Dame d'Espus. Ce projet porté par la commune de Chaum bénéficie du soutien de l'État via la DETR, de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie, du Département de la Haute-Garonne ainsi que de l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.

Le projet compte plusieurs phases :

- . Phase 1 (2022) :
 - Sondage archéologique programmé (dir. C. Venco)
 - Élaboration du plan de valorisation
- . Phase 2 (2023-2024) :
 - Conférence de restitution des résultats de l'étude
 - Mise en œuvre du plan de valorisation à l'échelle du site
 - Création des outils de valorisation
 - Intégration au réseau des sites archéologiques ruraux sur le territoire

Cette dynamique de mise en valeur du patrimoine amorcée sur le site de la chapelle Notre-Dame d'Espus se situe dans le cadre des projets communaux d'Archéologie des Territoires Ruraux développés dans les Pyrénées centrales (31 et 65) depuis 2020 en partenariat avec diverses collectivités territoriales et l'Association de Préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, dont le but est de proposer à l'échelle du territoire une offre de médiation scientifique à destination des scolaires, des habitants et des acteurs locaux autour des enjeux et des méthodes de la recherche archéologique et de la protection du patrimoine rural.

1.2.3. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération archéologique 2022

Cette opération de Sondage Programmé 2022 a été réalisée sur une durée de trois semaines du lundi 23 mai au vendredi 10 juin avec une équipe composée du responsable d'opération, d'un responsable de secteur, d'un anthropologue funéraire et de quatre étudiants en archéologie. Elle avait pour objectifs de dater et de caractériser les différentes phases d'occupation identifiées jusqu'à présent sur le site. Les recherches s'articulèrent ainsi autour de deux thématiques.

Premièrement, autour de l'origine de l'édifice et de ses différentes phases de construction et de restauration. Il s'agissait d'une part de confirmer l'existence d'une église médiévale antérieure à la chapelle actuelle et d'autre part de tenter d'affiner la chronologie des restaurations et des transformations effectuées à l'époque moderne. Une réflexion devait aussi être engagée sur le statut de l'édifice aux périodes successives, à travers notamment la présence ou non de sépultures. L'étude typologique des sépultures et la datation de certaines par Carbone 14 fourniraient par ailleurs de précieux jalons chronologiques sur la durée d'occupation du site.

Deuxièmement, il s'agissait aussi de documenter la présence éventuelle d'un site antique antérieur à la construction du premier édifice religieux et d'évaluer son lien potentiel avec l'implantation de ce dernier autour de la question de la mémoire des lieux et des phénomènes de récupération ou de transmission.

Sur ces deux thématiques, des éléments de comparaisons pourront sans doute être cherchés avec les sites voisins récemment sondés de la chapelle Notre-Dame de Brissan à Antichan-de-Frontignes (2021) et de la chapelle Saint-Vincent de Gège à Sauveterre-de-Comminges (2021). Plus largement, l'étude archéologique du site de la chapelle Notre-Dame d'Esputs s'intègre dans les recherches menées depuis plusieurs années en territoire convène sur la question des églises rurales médiévales et des dynamiques de peuplement sur la longue durée.

D'un point de vue méthodologique, l'opération nécessitant une marche d'approche de 45 minutes avec un dénivelé de plus de 400 m d'altitude, la mécanisation n'était pas envisageable et les sondages ont donc été entièrement réalisés à la main. Trois sondages aux abords immédiats de l'édifice étaient initialement prévus, leur implantation devant répondre aux problématiques énoncées tout en tenant compte de la topographie du site, et notamment de la présence fréquente de l'affleurement du rocher schisteux.

Le sondage A d'une emprise de 4 m² (2 m x 2 m) fut implanté au nord de l'édifice directement contre le chevet. Ce sondage s'est rapidement révélé négatif suite à la découverte du rocher sur la totalité de l'emprise à une profondeur d'à peine 0,10 m.

Le sondage B d'une emprise de 12 m² (3 m x 4 m) fut implanté au nord-est au niveau du choeur, dans l'espace compris entre le mur méridional de l'édifice et le mur oriental de la sacristie. Initialement ouvert sur une emprise de 6 m² le long du mur méridional de l'édifice, il fut rapidement étendu vers le sud suite à la découverte de la première sépulture.

Le sondage C d'une emprise de 9 m² (3 m x 3 m) fut implanté au nord au niveau de la nef contre le mur septentrional de l'édifice. Une fois documenté les niveaux modernes, il fut réduit à 6 m² afin d'atteindre plus rapidement les niveaux plus anciens.

Le sondage D d'une emprise de 12 m² (3 m x 4 m) fut implanté au sud-est au niveau de la nef entre le mur méridional de l'édifice et le mur occidental de la sacristie.

Dans les sondages A et B, les niveaux archéologiques ont été fouillés jusqu'au substrat rocheux. Dans les sondages C et D, les niveaux archéologiques ont été documentés jusqu'à l'apparition d'un niveau argileux verdâtre compact associé à des cailloutis d'apparence non anthropisé. Si le promontoire rocheux présente en effet d'importants affleurements rocheux au sud/ouest et au nord/est, les sondages ont cependant révélé une saignée d'axe nord/ouest-sud/est d'environ 6 à 7 m de large où la puissance stratigraphique pouvait atteindre plus d'1,10 m d'épaisseur. Notons que la nature très acide du sol (schiste) a entraîné une corrosion assez importante des matières osseuses et notamment des squelettes. Au final, un total de 37 m² de fenêtres archéologiques aura été ouvert à l'échelle du site de la chapelle Notre-Dame d'Esputs lors de l'opération 2022.



Fig. 13 : Localisation des sondages 2022

II. L'opération de Sondage Programmé 2022

II.1. SONDAGE B

(Audrey ROGER)

Le sondage B d'une emprise de 12 m² (3 m x 4 m) fut implanté au nord-est au niveau du chœur, dans l'espace compris entre le mur méridional de l'édifice et le mur oriental de la sacristie. Initialement ouvert sur une emprise de 6 m² le long du mur méridional de l'édifice, il faut rapidement étendu vers le sud suite à la découverte de la première sépulture.

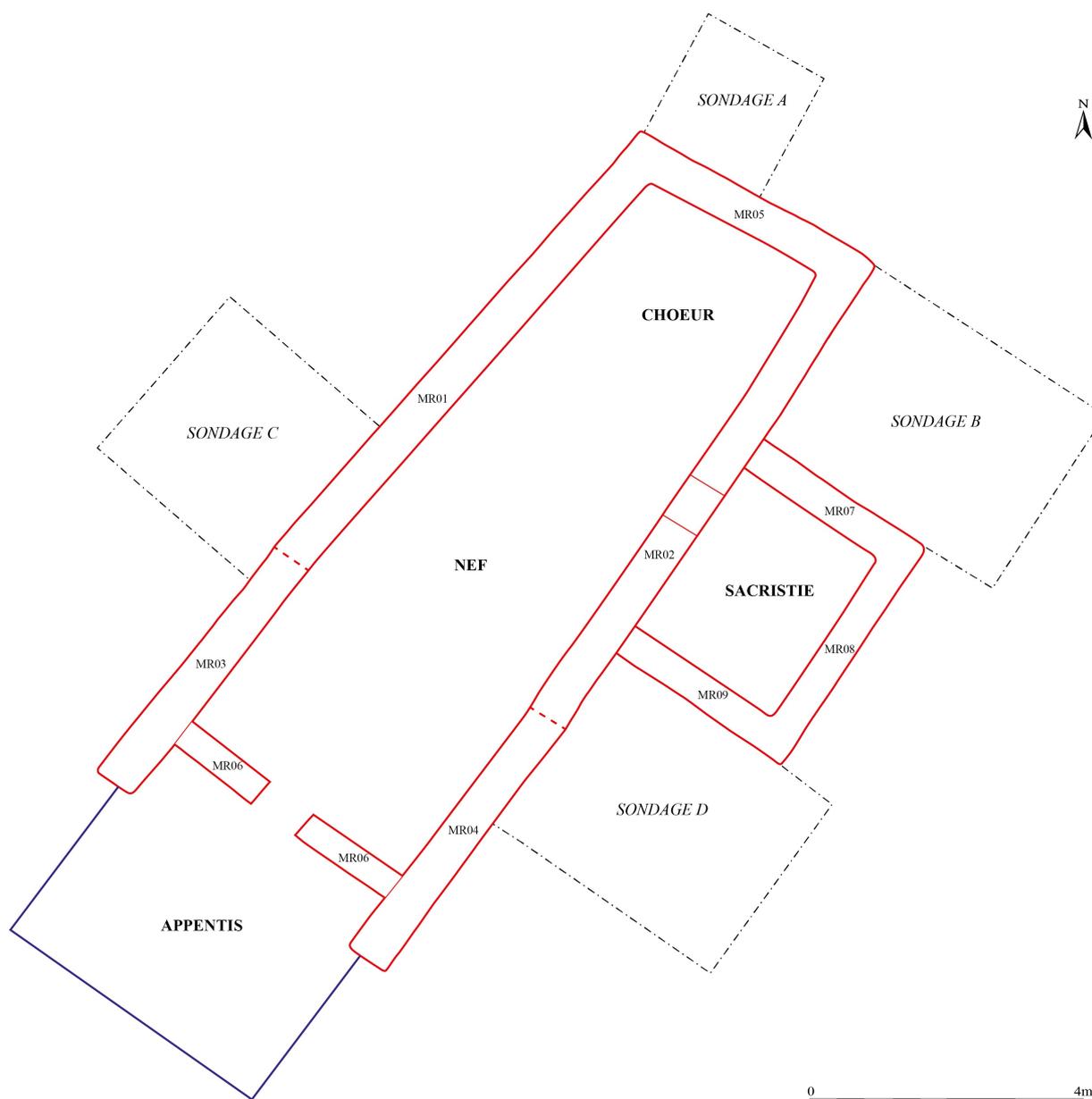


Fig. 14 : Localisation du sondage B

II.1.1. Description de la séquence stratigraphique

Substrat

Le substrat rocheux (US 011) a pu être observé dans le sondage B, il est semblable à ce qui a pu être observé dans les autres sondages.

Première occupation

Directement sur le substrat rocheux se trouve un niveau de circulation (US 075). Ce dernier se compose d'un sédiment argilo-limoneux, contenant quelques petits éclats de schistes et graviers.

Depuis ce niveau de circulation est creusé une petite fosse (FS 33). Son creusement de forme oblongue (US 076) est comblé par un sédiment limoneux, noir, contenant de nombreuses inclusions de charbons, quelques éclats de schistes et graviers (US 077).

Deuxième phase d'occupation

Le niveau 075, et la fosse FS 33, sont par la suite recouverts d'un sédiment argilo-limoneux contenant quelques éclats de schiste et graviers (US 042). Cette couche peut être interprétée comme un remblai. Elle est, en partie, recouverte par un niveau de circulation ou d'occupation (US 033), composé d'un sédiment argilo-limoneux, contenant quelques inclusions de schistes. Sur ce niveau, ainsi que sur l'US 042, se trouve un niveau de circulation (US 024) composé d'un sédiment limoneux contenant quelques éclats de schistes et TCA.

A partir du niveau 042 apparaît la sépulture SP 17. Cette dernière, se compose d'un creusement (US 064), difficilement perceptible en plan, d'une longueur de 2 m, une largeur de 0,6 m, et une profondeur de 0,30 m. Contre les parois de ce dernier sont disposées des lauzes verticales (US 066). Au fond, est déposé un individu dont les ossements sont extrêmement mal conservés (US 067). Enfin, la sépulture (SP 17) est comblée et scellée par un sédiment limoneux contenant de nombreux fragments de schiste, ainsi que de rares céramiques et scories (US 065).

Depuis le niveau 024, apparaissent la fosse FS 16 et les sépultures SP 34, SP 35, SP 36 et SP 37.

La fosse FS 16 se situe dans l'angle nord-ouest du sondage B. Elle se compose d'un creusement (US 31) de forme circulaire aux parois verticales d'un diamètre d'environ 70 cm pour une profondeur de 40 cm. Son comblement unique (US 32) est constitué d'un sédiment limoneux brun foncé associé à de nombreux éclats de schiste, quelques *tegulae* et des charbons.

La sépulture SP 34, se trouve dans l'angle sud-est du sondage B. Elle se compose d'un creusement (US 078) contre les parois duquel se trouvent des lauzes verticales (US 079). Il est comblé par un sédiment argileux brun clair, contenant quelques éclats de schiste (080). Cette structure ne présente pas d'ossements. Cependant, au vu de sa composition, similaire à celle des autres tombes du secteur, il est possible de l'assimiler à une sépulture. L'absence d'ossements est peut-être liée aux conditions de conservations. En

effet, la plupart des sépultures fouillées au cours de cette campagne présentent des squelettes en mauvais état de conservation.

La sépulture SP 35, se situe au nord de la sépulture SP 34. Elle se compose d'un creusement (US 082), dans lequel se trouve un coffre en lauzes. Ce dernier est formé de lauzes verticales (US 083) et de deux lauzes de couverture (US 084). A l'intérieur est déposé un individu immature (US 086). Un sédiment limono-argileux, pulvérulent, contenant quelques éclats de schiste (US 085), a percolé à l'intérieur du coffrage (US 083 et 084).

La sépulture SP 36, est située au nord de la sépulture SP 35. Elle est composée d'un creusement (US 087), contre les parois duquel sont disposées des lauzes verticales (US 088). A l'intérieur est déposé un individu adulte, dont les ossements sont mal conservés (US 090). La sépulture est comblée par un sédiment limoneux à sableux, pulvérulent, brun foncé, contenant quelques éclats de schiste (US 089).

La sépulture SP 37, se trouve dans l'angle nord-est du sondage B. Elle se compose d'un creusement (US 091), contre les parois duquel sont disposées des lauzes verticales (US 092). A l'intérieur est déposé un individu immature, dont les ossements sont fortement perturbés (US 094). La sépulture est comblée par un sédiment limoneux, brun foncé, contenant quelques éclats de schiste et pierres (US 093).

La structure ST 15

Sur les niveaux 024 et 033, se trouve une structure dont la fonction reste quelque peu énigmatique. Il s'agit de la structure ST 15. Cette dernière se compose d'un creusement peu profond (US 018) dans lequel sont déposées deux grandes pierres allongées (US 20 et US 23). Au vu de la taille de ces pierres, l'US 018 pourrait également correspondre à un simple enfoncement des niveaux inférieurs. Cet aménagement forme une structure linéaire d'axe est/ouest.

Remblais

Sur la structure ST 15 et les 023, 033 et 042, s'étendent deux couches (US 021 et 022). La couche 021 est localisée au sud de la structure ST 15. Elle se compose d'un sédiment limono-argileux, brun foncé, compact, contenant de nombreux éclats de schiste, quelques TCA, fragments de *tegulae*, et céramiques. Tandis que la couche 022 se trouve au nord de la structure ST 15. Elle est composée d'un sédiment limono-argileux, contenant de nombreux éclats de schiste, quelques TCA, et fragments de *tegulae*. Les niveaux 021 et 022 sont probablement équivalents. Ils forment un épais remblai nivelant le secteur.

Niveau d'occupation, niveau d'abandon ?

Sur ce remblai formé par les US 021 et 022, se trouve un niveau relativement peu épais (US 07). Ce dernier se compose d'un sédiment limoneux, brun foncé, contenant de nombreuses pierres et fragments de pierre à plat, quelques tuiles en schiste et TCA.

Au-dessus de la couche US 07, est déposé un sédiment argilo-limoneux, brun foncé, contenant de très nombreuses pierres et blocs, de nombreux éclats de schiste, et quelques graviers (US 06).

Niveau de chantier et murs MR02 et MR07

Sur le niveau 06, vient un niveau de chantier (US 05). Ce dernier se compose d'un sédiment limoneux, brun clair, contenant de nombreux éclats de schiste, quelques tuiles en schiste, graviers, et éléments métalliques, ainsi que de rares TCA. A partir de ce niveau est installé le mur méridional de la chapelle actuelle (MR02), puis le mur MR 07, qui correspond au mur septentrional de la sacristie.

Enfin, sur ce niveau 05, vient la surface de circulation actuelle (US 01).



Fig. 15 : Vue du niveau de circulation (US75)



Fig. 16 : Vue de l'apparition de la fosse FS33



Fig. 17 : Vue de la fosse FS33 en fin de fouille



Fig. 18 : Vue du remblai US42



Fig. 19 : Vue du niveau de circulation US24



Fig. 20 : Apparition des sépultures SP34, SP35, SP36 et SP 37 depuis le niveau de circulation US24



Fig. 21 : Vue des couvertures et des aménagements des sépultures SP34, SP35, SP36 et SP37



Fig. 22 : Vue des sépultures SP34, SP35, SP36 et SP37 en fin de fouille



Fig. 23 : Vue de la sépulture SP17



Fig. 24 : Vue de la sépulture SP17 en fin de fouille



Fig. 25 : Vue du comblement de la fosse FS16



Fig. 26 : Vue du creusement de la fosse FS16



Fig. 27 : Vue de la structure ST15



Fig. 28 : Vue des remblais US21/US22 (démolition?)



Fig. 29 : Vue du niveau de démolition US07



Fig. 30 : Vue du niveau de chantier US06

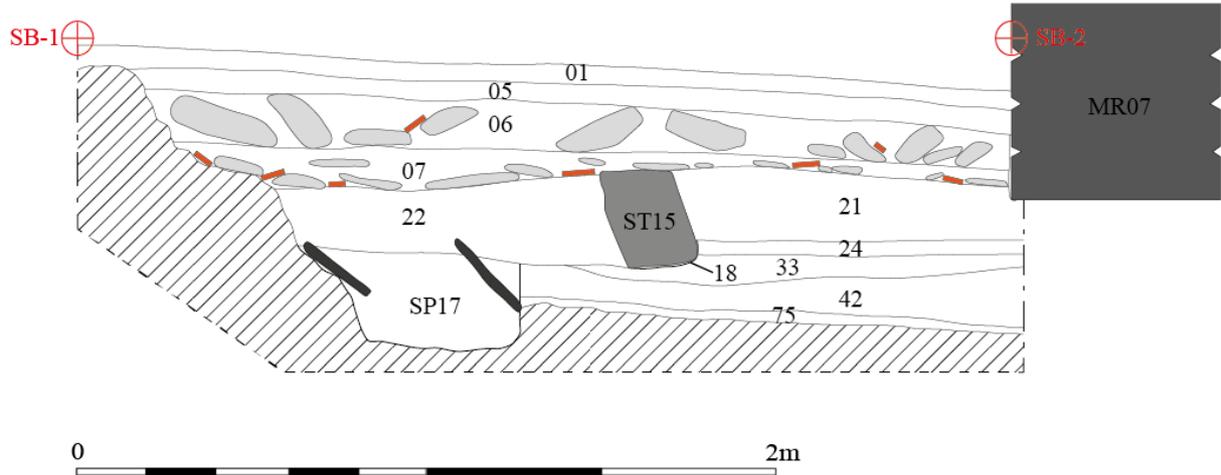


Fig. 31 : Sondage B – Coupe nord-sud – SP17 et ST15

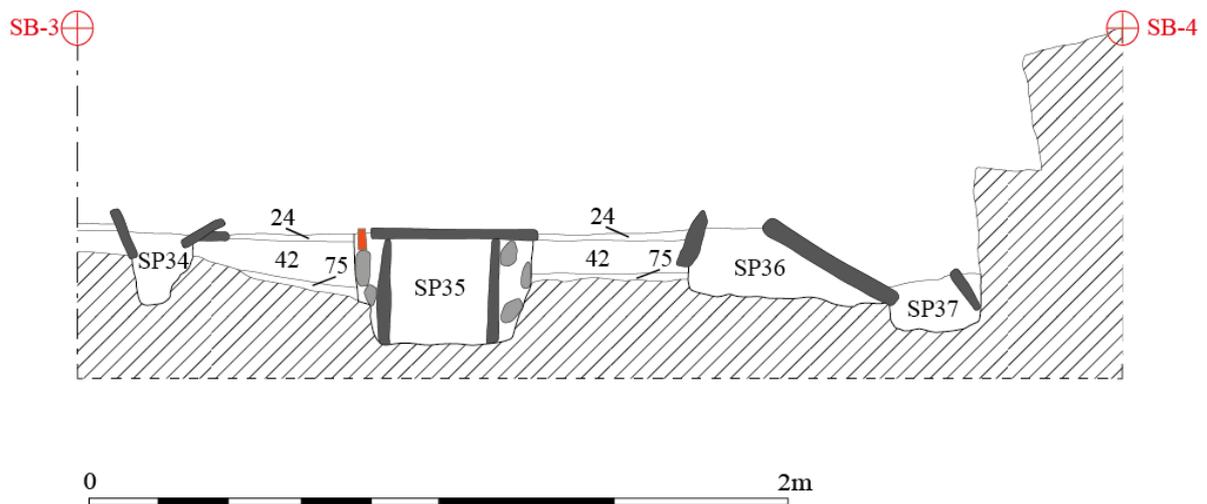


Fig. 32 : Sondage B – Coupe sud-nord – SP34, SP35, SP36 et SP37

II.1.2. Proposition de phasage

Phase B0 : Phénomènes géologiques

Cette phase est documentée par la présence du substrat rocheux (US 011).

Phase B1 : Première occupation (Antiquité Tardive ?)

Cette phase est représentée par un niveau de circulation (US 075) et par une petite fosse oblongue (FS 33). Il s'agit de la première occupation anthropique du secteur.

D'un point de vue chronologique, la présence dans le niveau circulation (US 075) et dans le comblement (US 077) de la fosse FS33 de fragments de tegulae, de céramique de type A et B et d'amphore fournit pour cette phase un terminus post quem durant l'Antiquité Tardive. Notons un fragment de verre mis au jour dans ce même niveau de circulation (US 075) daté entre le milieu du IVe siècle et le Ve siècle.

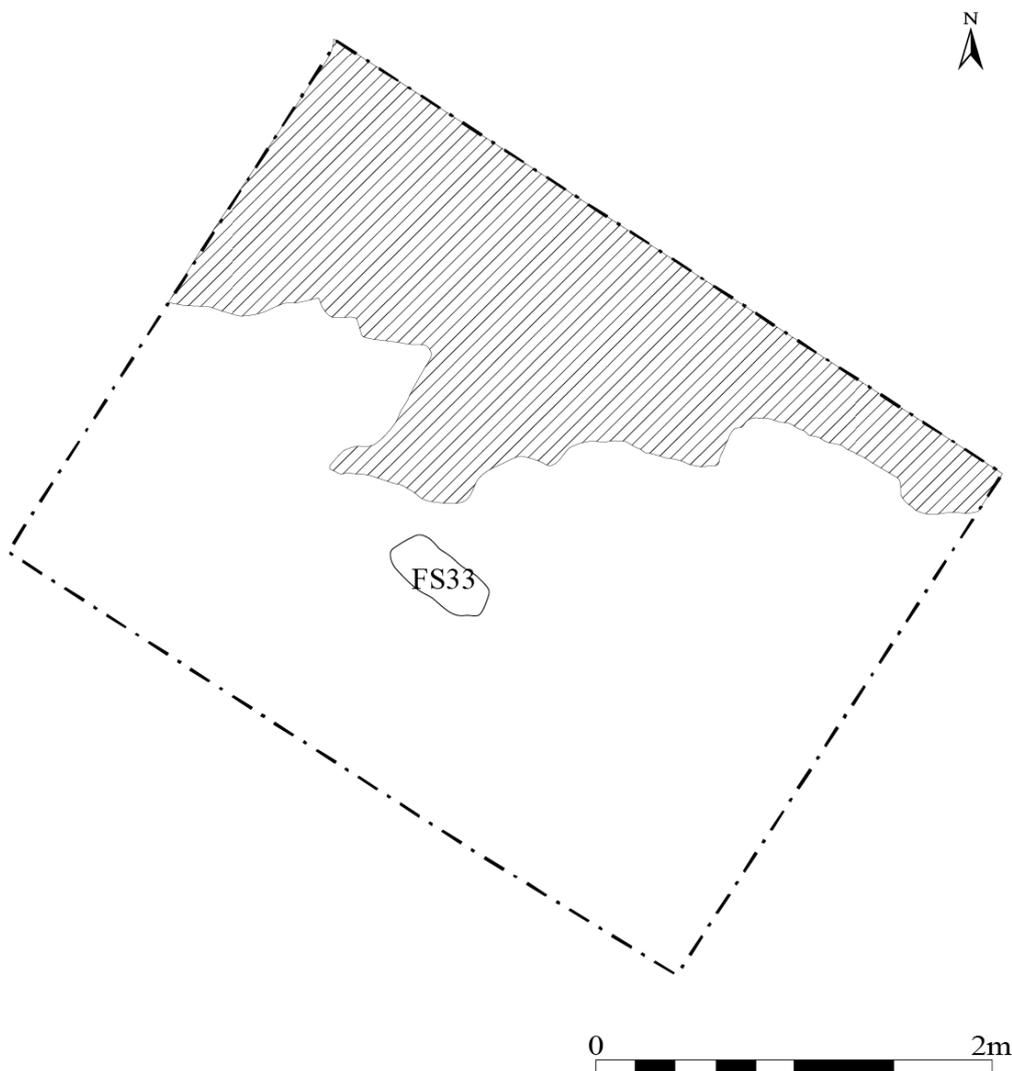


Fig. 33 : Plan des structures de la phase B1 (Antiquité Tardive ?)

Phase B2 : Cimetière et église (VIIe-IXe siècles)

Cette phase se caractérise, tout d'abord, par le remblaiement du secteur (US 042). Puis par la constitution de niveaux d'occupation et de circulation (US 024 et 033), la mise en place de cinq sépultures (SP 17, 34, 35,36, et 37), et par une fosse (FS 16).

Les sépultures fouillées dans le sondage B forment un ensemble homogène. Elles présentent toutes des aménagements en lauzes, sont bien ordonnées et aucune ne se recoupe. Ce qui indique vraisemblablement une utilisation de courte durée de cet espace funéraire. La fosse (FS 16) semble pouvoir être interprétée comme un large trou de poteau. Ce dernier est probablement la trace d'un bâtiment en matériaux périssables

occupant l'angle sud-ouest du secteur et se prolongeant vers le sud. Sentiment renforcé par l'absence de sépulture dans cet angle du secteur. Ce bâtiment pourrait être une première église autour de laquelle s'organise un petit cimetière.

Deux datations par carbone 14 permettent d'apporter, à cette phase, des éléments chronologiques. La sépulture SP35 est comprise entre le milieu du VIIe siècle et le milieu du IXe siècle et la sépulture SP37 dans entre la fin du VIIe siècle et la fin du IXe siècle.

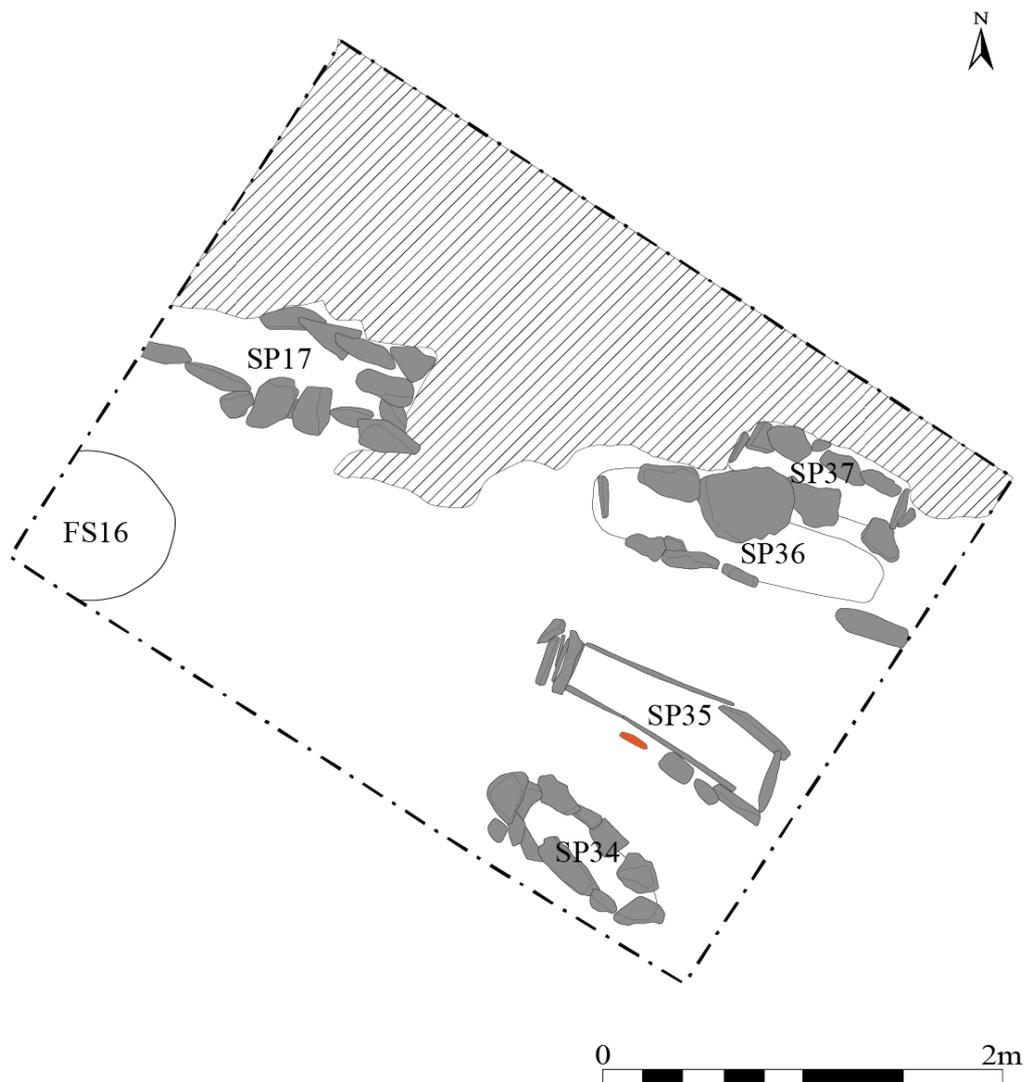


Fig. 34 : Plan des structures de la phase B2 (VIIIe-IXe siècles)

Phase B3 : La structure ST15 (Second Moyen Âge ?)

Cette phase est représentée par la structure ST 15 qui reste pour l'instant quelque peu mystérieuse. Elle se compose de gros blocs de pierre formant un aménagement linéaire d'axe est/ouest.

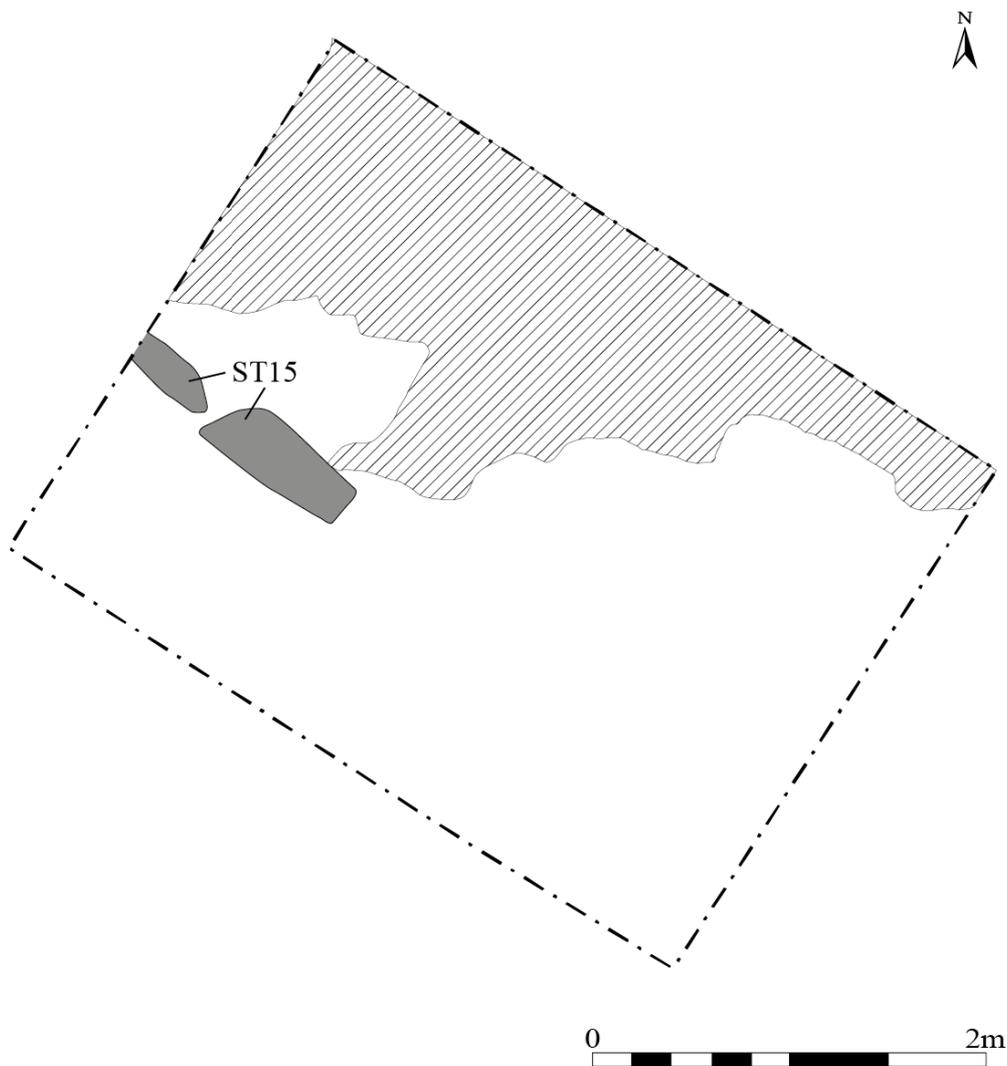


Fig. 35 : Plan des structures de la phase B3 (Second Moyen Âge?)

Phase B4 : Destruction d'un bâtiment et remblaiement de la zone (Époque moderne ?)

La quatrième phase du secteur voit le remblaiement de la zone (US 021 et 022), puis la formation du niveau 07. Dans ce dernier se trouvent quelques tuiles en schiste attestant la présence d'un bâtiment disparu.

Phase B5 : Construction de la chapelle actuelle (XVIIIe-début XIXe s.)

Cette phase voit le développement de la chapelle actuelle selon un axe sud-ouest/nord-est avec la construction du mur MR02 au nord-est.

Ces deux états de la chapelle actuelle apparaissent sur le cadastre de Chaum de 1836. Par conséquent, la construction des murs MR01, puis MR03 est à placer entre le XVIIIe s. et le premier tiers du XIXe s..

Phase B6 : Construction de la sacristie (Milieu XIXe-XXe s.)

Cette dernière phase est marquée par la construction de la sacristie au sud-ouest du sondage.

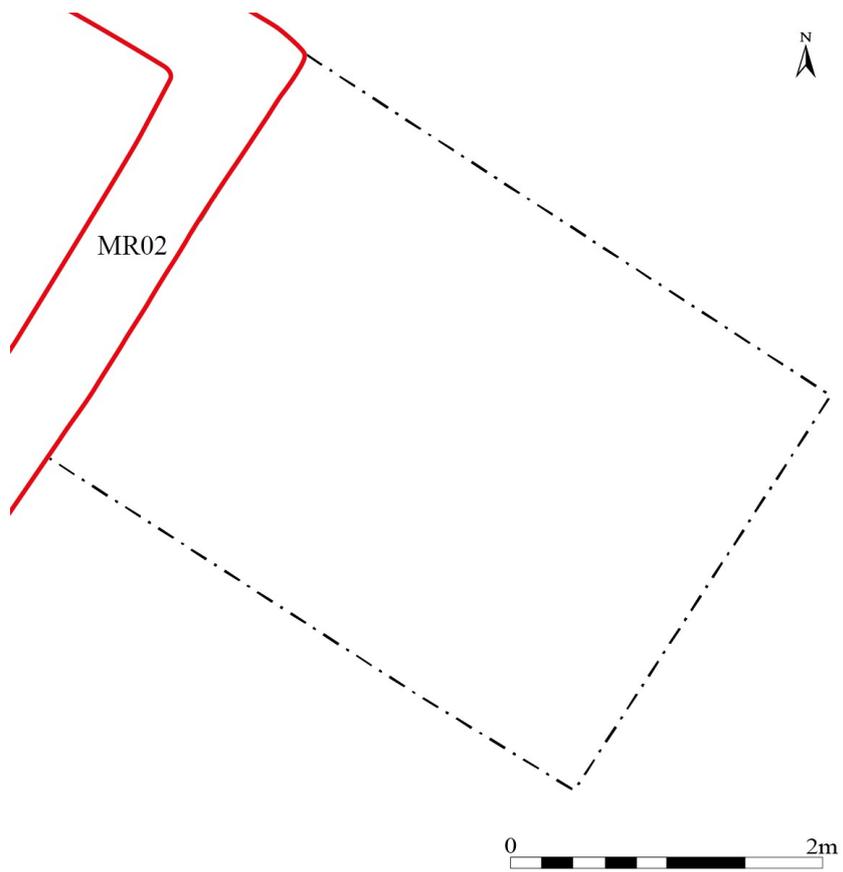


Fig. 35 : Plan des structures de la phase B5 (XVIIIe-début XIXe siècles)

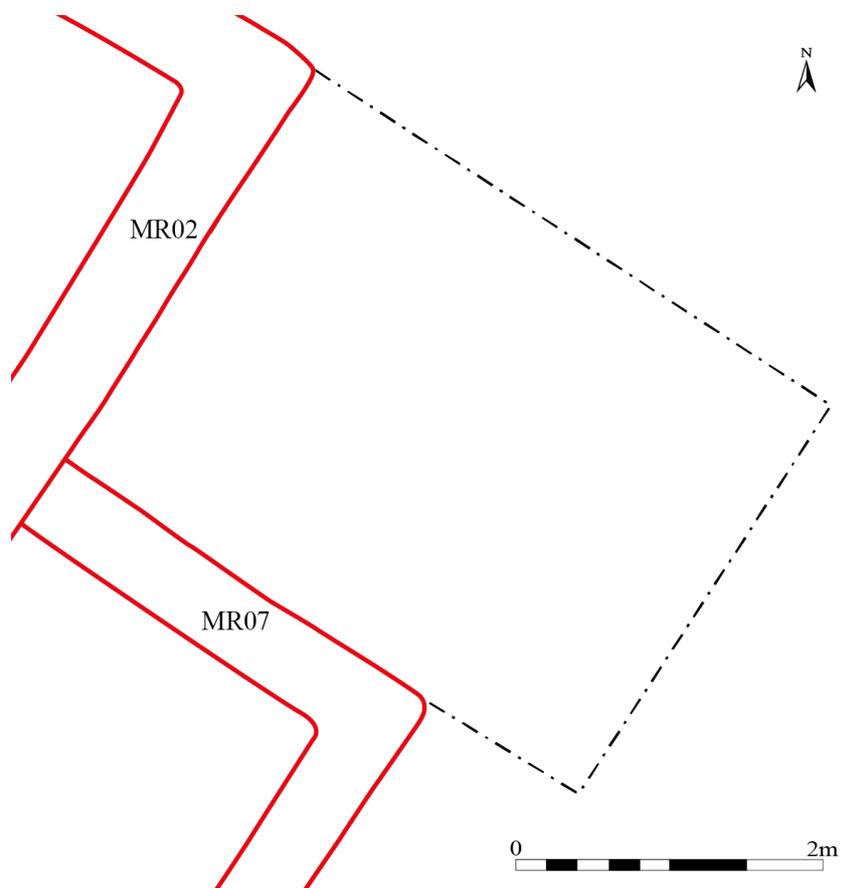


Fig. 36 : Plan des structures de la phase B6 (Milieu XIXe-XXe siècles)

II.1.3. Diagramme stratigraphique

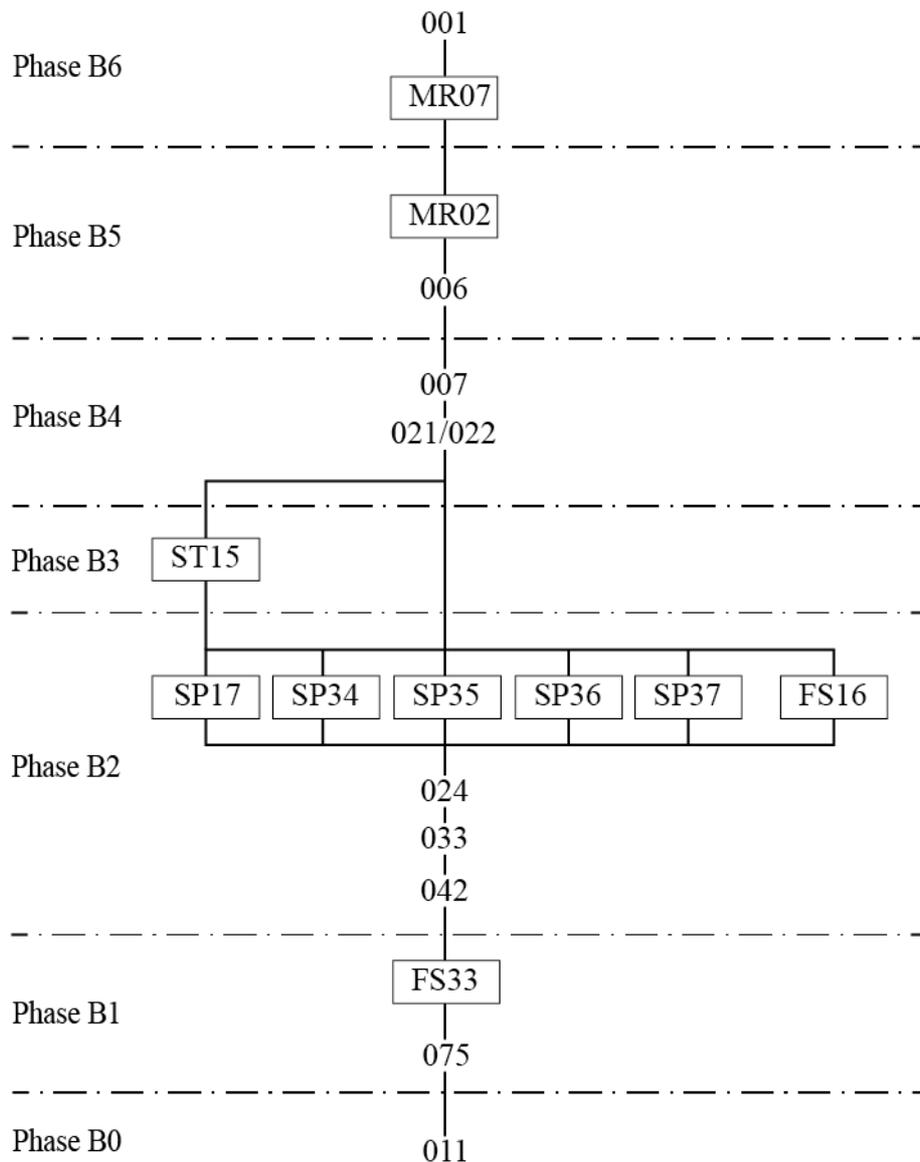


Fig. 37 : Diagramme stratigraphique du sondage B

II.1.4. Inventaire des Faits et des US

ESP-22 – Sondage B – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR02	/	38	Mur oriental de la phase 1 de la chapelle actuelle
MR07	/	126, 127	Mur septentrional de la sacristie
ST15	B	18, 20, 23	Aménagement d'axe est-ouest composé de deux gros blocs.
FS16	B	31, 32	Fosse (ou grand trou de poteau ?) située dans l'angle sud-ouest du sondage. Composée d'un creusement (US 031), comblé par une seule couche (US

			032)
SP17	B	64, 65, 66, 67	Sépulture en lauzes dans la partie occidentale du sondage. Inhumation d'un individu adulte (US 067). Déposé dans un creusement (US 064), présentant un aménagement en lauzes (US 066), comblé par une seule couche (US 065).
FS33	B	76, 77	Petite fosse oblongue au centre du sondage. Composée d'un creusement (US 076), comblé par une seule couche (US 077).
SP34	B	78, 79, 80, 81	Sépulture vide [(de périnatal ?), (US 081)] en lauzes, située dans l'angle sud-est du sondage B. Composée d'un creusement (US 078), présentant un aménagement en lauzes (US 079), comblé par une seule couche (US 80).
SP35	B	82, 83, 84, 85, 86	Sépulture en coffre à l'est du sondage. Inhumation d'un individu immature (US 086). Déposé dans un coffrage en lauzes (US 083 et 084), installé dans un creusement (US 082). Dans le coffrage a percolé du sédiment (US 085).
SP36	B	87, 88, 89, 90	Sépulture d'immature en lauzes dans l'angle nord-est. Inhumation d'un individu (US 090). Déposé dans un creusement (US 087), présentant un aménagement en lauzes (US 088), comblé par une seule couche (US 089).
SP37	B	91, 92, 93, 94	Sépulture de périnatal en lauzes dans l'angle nord-est. Inhumation d'un individu immature (US 094). Déposé dans un creusement (US 091), présentant un aménagement en lauzes (US 092), comblé par une seule couche (US 093).

ESP-22 – Sondage B – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
1	/	/	Couche de végétation actuelle.
5	B	/	Niveau de chantier. Sédiment limoneux, brun clair, contenant de nombreux éclats de schiste, quelques tuiles en schiste, graviers, et éléments métalliques, ainsi que de rares TCA. Observé sur une longueur de 2,90 m, une largeur de 2,70 m, et d'une épaisseur de 5 cm. Sous 01 / Sur 06
6	B	/	Niveau de pierres et de blocs en vrac. Sédiment argilo-limoneux, brun foncé, contenant de très nombreuses pierres et blocs, de nombreux éclats de schiste, et quelques graviers. Sous : 05
7	B	/	Sédiment limoneux, brun foncé, contenant de nombreuses pierres et fragments de pierre à plat, quelques tuiles en schiste et TCA. D'une longueur de 2,70 m, observé sur une largeur de 1,40 m, et d'une épaisseur de 4 cm. Sous : 06 / Sur : 21
11	/	/	Substrat rocheux.
18	B	ST15	Creusement/enfoncement à la base du bloc 23 de ST15.
20	B	ST15	Grand bloc allongé de ST15 passant sous le mur oriental de la chapelle. Aligné avec bloc 023
21	B	/	Remblai au sud de ST15. Sédiment limono-argileux, brun foncé, compact, contenant de nombreux éclats de schiste, quelques TCA, fragments de <i>tegulae</i> , et céramiques. Observé sur une longueur de 2,70m, une largeur de 1,40 m, et d'une épaisseur de 2 à 20 cm. Sous 07 / Eq : 022. Sur : 023, 024.
22	B	/	Remblai au nord de ST15. Sédiment limono-argileux, contenant de nombreux éclats de schistes, quelques TCA, et fragments de <i>tegulae</i> . Sous 07 / Eq : 021
23	B	ST15	Grand bloc allongé à l'est de ST15. Déposé selon un axe Ouest/Est. D'une longueur de 1,40 m, une largeur de 30 cm et une hauteur de 30 cm. Aligné avec bloc 020
24	B	/	Niveau de circulation/occupation. Sédiment limoneux contenant quelques éclats de schiste et TCA. Sous 21 / Sur 33
31	B	FS16	Creusement de la fosse FS16.

			Creusement qui semble circulaire, se poursuivant sous les murs de l'église. D'une longueur et une largeur visible de 70 cm, et d'une profondeur de 40 cm. Sous 021, 032.
32	B	FS16	Comblement de la fosse FS16. Sédiment limoneux, brun foncé, contenant de nombreux éclats de schiste, quelques TCA et charbons. Sous : 021 / Sur : <u>031</u>
33	B	/	Niveau de circulation/occupation. Sédiment argilo-limoneux, contenant quelques inclusions de schiste. Sous 24 / Sur 42
42	B	/	Remblai/occupation. Sous 33
<u>64</u>	B	SP17	Creusement de la sépulture SP17. Creusement de forme oblongue, difficilement perceptible en plan. D'une longueur de 2 m, une largeur de 60 cm, et une profondeur de 30 cm. Sous : <u>071</u>
65	B	SP17	Comblement de la sépulture SP17. Sédiment limoneux contenant de nombreux fragments de schiste, ainsi que de rares céramiques et scories. Sous : <u>071</u> / Sur : <u>064</u> , 066
66	B	SP17	Aménagement en lauzes de la sépulture SP17. Sous : 065 / Sur : <u>064</u>
67	B	SP17	Squelette de la sépulture SP17. Individu adulte, déposé sur le dos. Les ossements sont très mal conservés.
75	B	/	Niveau de circulation sur le rocher. Sédiment argilo-limoneux, contenant quelques petits éclats de schiste et graviers. Sous : 042
76	B	FS33	Creusement de la petite fosse oblongue FS33.
77	B	FS33	Comblement de la petite fosse oblongue FS33. Sédiment limoneux, noir, contenant de nombreuses inclusions de charbons, quelques éclats de schiste et graviers.
78	B	SP34	Creusement de SP34.
79	B	SP34	Aménagement en lauzes de SP34.
80	B	SP34	Comblement de SP34. Sédiment argileux, brun clair, contenant quelques éclats de schiste.
81	B	SP34	Fantôme du squelette de SP34.
<u>82</u>	B	SP35	Creusement de SP35.
83	B	SP35	Lauzes du coffrage de SP35.
84	B	SP35	Lauzes de couverture de SP35.
85	B	SP35	Comblement de SP35. Sédiment limono-argileux, pulvérulent, contenant quelques éclats de schiste.
86	B	SP35	Squelette de SP35. Individu immature, en bon état de conservation, déposé sur le dos.
87	B	SP36	Creusement de SP36.
88	B	SP36	Aménagement en lauzes de SP36
89	B	SP36	Comblement de SP36. Sédiment limoneux à sableux, pulvérulent, brun foncé, contenant quelques éclats de schiste.
90	B	SP36	Squelette de SP36. Individu adulte, déposé sur le dos. Le squelette est en très mauvais état de conservation.
91	B	SP37	Creusement de SP37.
92	B	SP37	Aménagement en lauzes de SP37.
93	B	SP37	Comblement de SP37. Sédiment limoneux, brun foncé, contenant quelques éclats de schiste et pierres.
94	B	SP37	Squelette de SP37. Individu immature, fortement perturbé notamment par des terriers.
126	B	MR07	Mur septentrional de la sacristie.
127	B	MR07	Creusement de la tranchée d'installation de MR07.

II.2.1. Description de la séquence stratigraphique

Premier niveau de sédimentation (US99)

Le premier niveau rencontré dans le sondage C se compose d'une argile grise verdâtre assez compacte associée à des cailloutis et des gravillons (US99). D'apparence non anthropisée, ce niveau a été observé sur une profondeur d'au moins 0,32 m dans le creusement du trou de poteau (TP27).

Trous de poteau (TP29, TP30, TP 31, TP32) et occupations associées (US68, US98)

C'est sur ce niveau de sédimentation (US99) que se développe un niveau d'occupation (US98) d'une épaisseur d'environ 0,06 m composé d'un sédiment argileux orangé associé à des cailloutis, des gravillons, quelques fragments de schiste et des fragments de céramique.

La surface de ce niveau d'occupation est marquée par la présence d'une couche d'argile relativement indurée associée à des cailloutis, des fragments de schiste, quelques pierres et des fragments de céramique posés à plat formant un niveau de circulation d'une épaisseur d'environ 0,02 m (US68).

Plusieurs trous de poteau associés à des pierres de calage sont installés depuis le niveau de circulation (US68). Un premier trou de poteau (TP29) est situé près de la berme sud du sondage. Son creusement (CR69) présente un diamètre de 0,30 m pour une profondeur conservée de 0,18 m. Il est associé à des pierres de calage (US71) en bordure du creusement. Son comblement se compose d'un sédiment argileux associé à des cailloutis (US70).

Les trois trous de poteau suivants sont contigus et alignés selon un axe nord-sud. Le trou de poteau (TP30) est situé au nord. Son creusement (CR104) présente un diamètre de 0,26 m pour une profondeur conservée de 0,16 m. Il est associé à des pierres de calage (US108) en bordure du creusement. Son comblement se compose d'un sédiment argileux associé à des cailloutis (US105).

Le trou de poteau (TP31) est situé au centre. Son creusement (CR102) présente un diamètre de 0,22 m pour une profondeur conservée de 0,15 m. Il est associé à des pierres de calage (US107) en bordure du creusement. Son comblement se compose d'un sédiment argileux associé à des cailloutis (US103).

Le trou de poteau (TP32) est situé au sud. Son creusement (CR100) présente un diamètre de 0,24 m pour une profondeur conservée de 0,18 m. Il est associé à des pierres de calage (US106) en bordure du creusement. Son comblement se compose d'un sédiment argileux associé à des cailloutis (US101).

Sédimentation (US61) et fosse (FS25)

Le niveau de circulation (US68) et les trous de poteau (TP29, TP30, TP31, TP32) sont ensuite recouverts par un niveau de sédimentation composé d'une argile orangée associée à des cailloutis et de rares fragments de pierres (US61). D'une épaisseur d'environ 0,02 m au nord, il augmente sensiblement vers le sud pour atteindre une épaisseur de 0,07 m au sud du sondage.

C'est à partir de ce niveau qu'est creusée la fosse oblongue (FS25). D'une largeur de 0,74 m pour une longueur conservée d'1,10 m, son creusement (CR62) est conservé sur une profondeur d'environ 0,15 m. Son

comblement (US63) se compose d'un sédiment limono-argileux brun orangé associé à des pierres et des cailloutis.

Remblaiement (US50), trous de poteau (TP26, TP27), et structure de calage (ST28)

La fosse FS25 et le niveau de sédimentation (US61) sont ensuite recouverts par un remblai (US50) d'une épaisseur de 0,05 m à 0,09 m composé d'un sédiment limono-argileux assez meuble associé à des pierres, des fragments de pierres et des cailloutis.

Deux trous de poteau contigus (TP26) et TP27) sont installés depuis ce niveau selon un axe nord-ouest/sud-est. Le trou de poteau (TP26) est situé au sud-est. Son creusement (CR109) présente un diamètre de 0,88 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Il est associé à une grosse pierre de calage au centre (US111). Son comblement se compose d'un sédiment limoneux brun assez meuble associé à des cailloutis (US110).

Le trou de poteau (TP27) est situé au nord-ouest. Son creusement (CR112) présente un diamètre de 0,84 m pour une profondeur conservée de 0,60 m. Il est associé à une grosse pierre de calage au centre (US114). Son comblement se compose d'un sédiment limoneux brun assez meuble associé à des cailloutis (US113).

À l'ouest, ces deux trous de poteau sont associés à un très gros bloc de schiste (L 0,70 m x l 0,62 m x H 0,53 m) (ST28) qui déborde sur les creusements de ces derniers et paraît servir de calage extérieur aux poteaux.

Démolitions (US48, US49) et remblais de nivellement (US47, US46)

Les trous de poteaux (TP26 et TP27) et le remblai (US50) sont ensuite recouverts par une succession de niveaux de démolition et de remblais de nivellement. Un premier niveau d'une épaisseur de 0,12 m a été observé dans la moitié sud du sondage (US49). Il se compose de pierres et de fragments de pierre provenant de la démolition d'un bâtiment associé à une matrice sableuse. Il est prolongé dans la partie nord du sondage par un niveau d'une épaisseur de 0,15 m constitué d'un sédiment limono-sableux associé à des pierres et des fragments de pierres (US48).

Ces deux premiers niveaux de démolition sont ensuite recouverts par un remblai de nivellement (US47) également composé de pierres et de fragments de pierre provenant de la démolition d'un bâtiment. D'une épaisseur de 0,12 m à 0,20 m, il comprend des éléments de couverture de toiture en lauzes. La surface de ce remblai est nappée par un remblai similaire d'une épaisseur de 0,10 m composé des mêmes éléments de pierres mais beaucoup plus fragmentés (US46).

Mur (MR13) et occupation associée (US29)

Cette phase de nivellement permet ainsi l'installation d'un mur en pierres de schiste (MR13) dans l'angle sud du sondage sous le mur (MR03) de la chapelle actuelle. Observé sur une longueur de 0,70 m pour une largeur de 0,30 m et une hauteur conservée de 0,16 m à 0,20 m, il se prolonge vers le sud-ouest au-delà de la berme. Au nord, il marque en revanche un arrêt pour engager sans doute un retour vers le sud-est sous la

chapelle actuelle.

Sur l'ensemble du sondage, le mur (MR13) semble fonctionner avec un niveau de circulation (US29) d'une épaisseur de 0,02 m qui recouvre la surface de remblai de nivellement (US46). Il se compose d'un limon brun associé à des fragments de pierres, de fragments de mortier désagrégé, de gravillons et de quelques fragments de céramique posés à plat. Ce niveau a également livré un Double Tournois de Louis XIII (1635).

Tranchée de spoliation (TR14)

De ce niveau de circulation part la tranchée de spoliation TR14. Cette dernière est parallèle au mur MR13 et à son possible retour sous la chapelle actuelle et forme ainsi un coude distant de 0,50 m du mur MR13. Dans la section sud-est/nord-ouest, le creusement (CR25) présente une largeur de 0,75 m pour une profondeur maximum de 0,10 m. Son comblement se compose d'un limon sableux associé à des graviers, des petites pierres et quelques pierres moyennes à grosses (US26). Dans la section sud-ouest/nord-est, le creusement (CR27) présente une largeur de 0,54 m pour une profondeur maximum de 0,16 m. Son comblement se compose d'un limon sableux associé à des graviers et des petites pierres (US28).

L'espace entre le mur (MR13) et la tranchée (TR14) est occupé par une couche de limon brun d'une épaisseur de 0,10 m associée à des fragments de pierres et des gravillons (US43).

Mur (MR01), puis mur (MR03)

Le sondage est alors marqué par la construction du mur septentrional de la chapelle actuelle (MR01) qui vient percer pratiquement toute l'épaisseur des remblais de nivellement (US46, US47). L'extrémité nord-est du mur (MR13) fait l'objet d'une récupération partielle des matériaux de construction par l'intermédiaire de la tranchée de spoliation (TR39).

L'extrémité sud-ouest du mur MR01 – et sans doute le chaînage avec son retour vers le sud-est - est ensuite arrachée pour être prolongée par le mur MR03 qui vient reposer directement sur l'arase du mur MR13.

Sédimentation récente (US09, US01)

L'ensemble du sondage est ensuite recouvert par un niveau de sédimentation (US09) d'une épaisseur d'environ 0,12 m composé de limon peu compact associé à de petits fragments de pierres et des fragments de mortier.

La couche de végétation actuelle (US01) vient enfin sceller le sondage C.



Fig. 39 : Détail du premier niveau de sédimentation non anthropisé (US99)



Fig. 40 : Vue des trous de poteau TP29, TP30, TP31 et TP32 vidés



Fig. 41 : Vue des trous de poteau TP30, TP31 et TP32



Fig. 42 : Vue du trou de poteau TP29



Fig. 43 : Vue du niveau de circulation (US68)



Fig. 44 : Vue de la fosse FS25 et du niveau de sédimentation US61



Fig. 45 : Vue du remblai US50, des trous de poteau TP26 et TP27 et de la pierre de calage ST25



Fig. 46 : Vue en coupe du trou de poteau (TP26)



Fig. 47 : Vue en coupe du trou de poteau (TP27)



Fig. 48 : Vue des niveaux de démolition/abandon US48/US49



Fig. 49 : Vue du remblai de nivellement (US47)



Fig. 50 : Vue du mur MR13 et de sa trachée de spoliation (TR38)

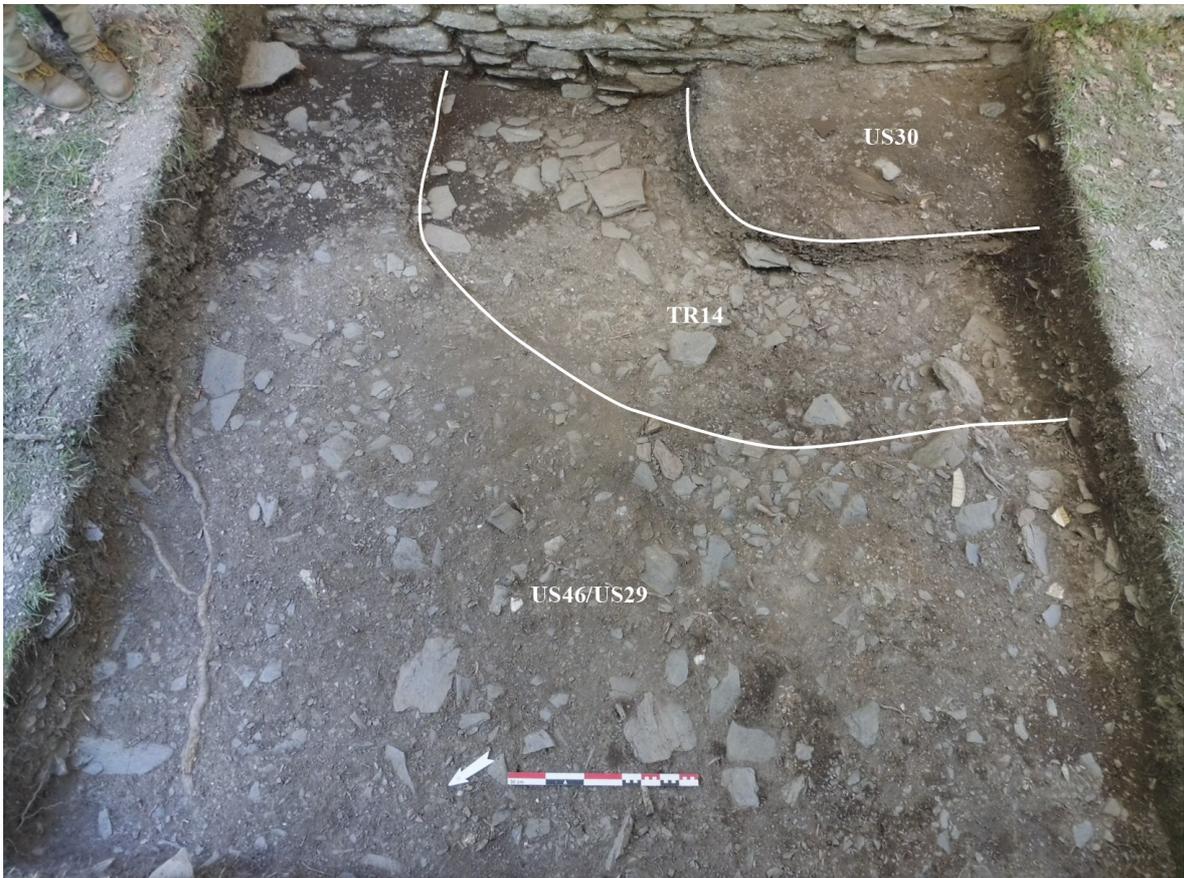


Fig. 51 : Vue du remblai de nivellement (US46) et de la trachée de spoliation (TR14) vidée



Fig. 52 : Vue de la tranchée TR14 et de ses comblements



Fig. 53 : Détail du niveau de circulation US29



Fig. 54 : Phasage des murs MR01, MR03 et MR13



Fig. 55 : Vue du niveau de sédimentation US09

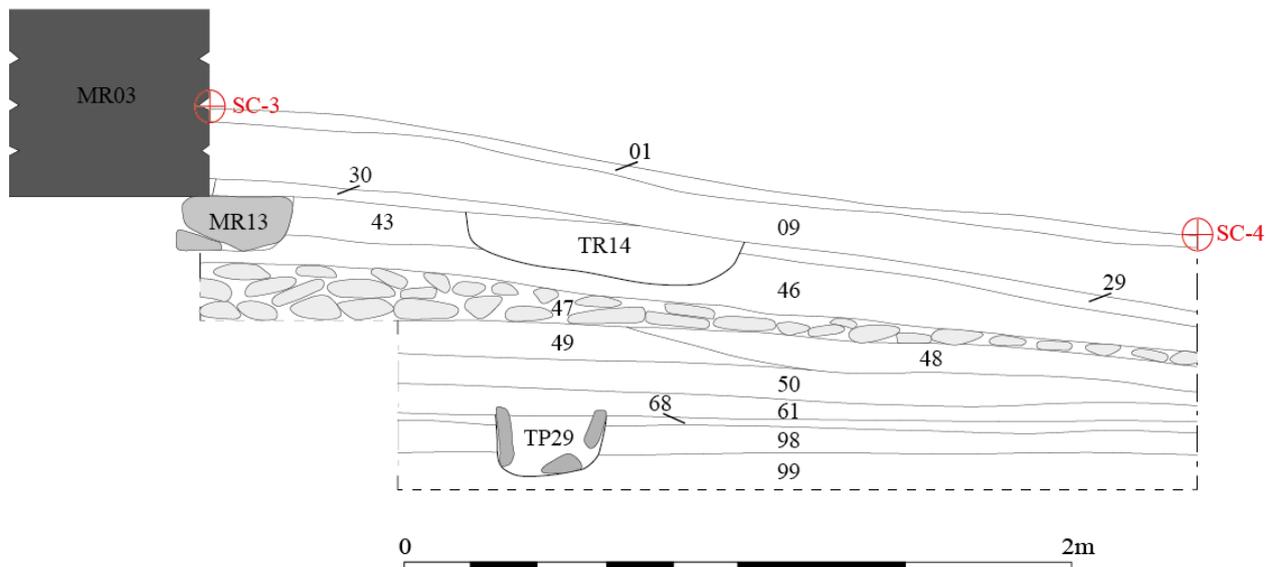


Fig. 56 : Sondage C - Coupe est-ouest, berme sud

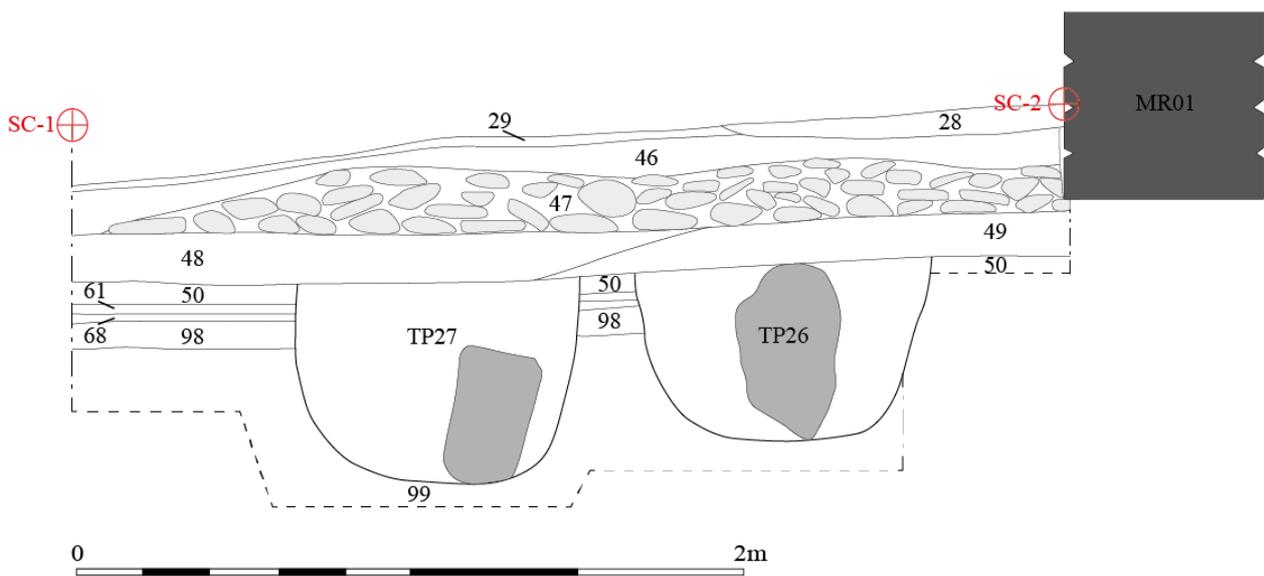


Fig. 57 : Sondage C - Coupe ouest-est, berme nord

II.2.2. Proposition de phasage

Phase C0 : Première sédimentation

Cette phase est documentée par l'apparition au fond du sondage C d'un épais niveau de sédimentation d'apparence non anthropisée composé d'argile grise verdâtre assez compacte (US99).

Phase C1 : Construction du bâtiment sur poteaux de bois (Bronze Final/Premier Âge du Fer)

Cette phase se caractérise par le développement d'un niveau d'occupation associé à des fragments de céramique et des charbons (US98) à la surface duquel se trouve un niveau de circulation marqué par la présence de quelques pierres et de fragments de céramique posés à plat (US68).

A partir de ces niveaux sont installés plusieurs trous de poteau – un isolé au sud (TP29) et trois contigus et alignés selon un axe nord/sud (TP30, TP31, TP32) - pouvant fonctionner ensemble pour former l'angle d'un bâtiment qui se développerait alors vers l'est du sondage.

D'un point de vue chronologique, si le mobilier céramique associé à cette structure ne présente pas de formes significatives (NR37, NMI 11), il est cependant très homogène avec la présence uniquement de Céramiques Non Tournées Protohistoriques (Type 7 et type 9) dont l'horizon se rapporte au Bronze Final ou au Premier Âge du Fer (Venco 2018 : 89-93).

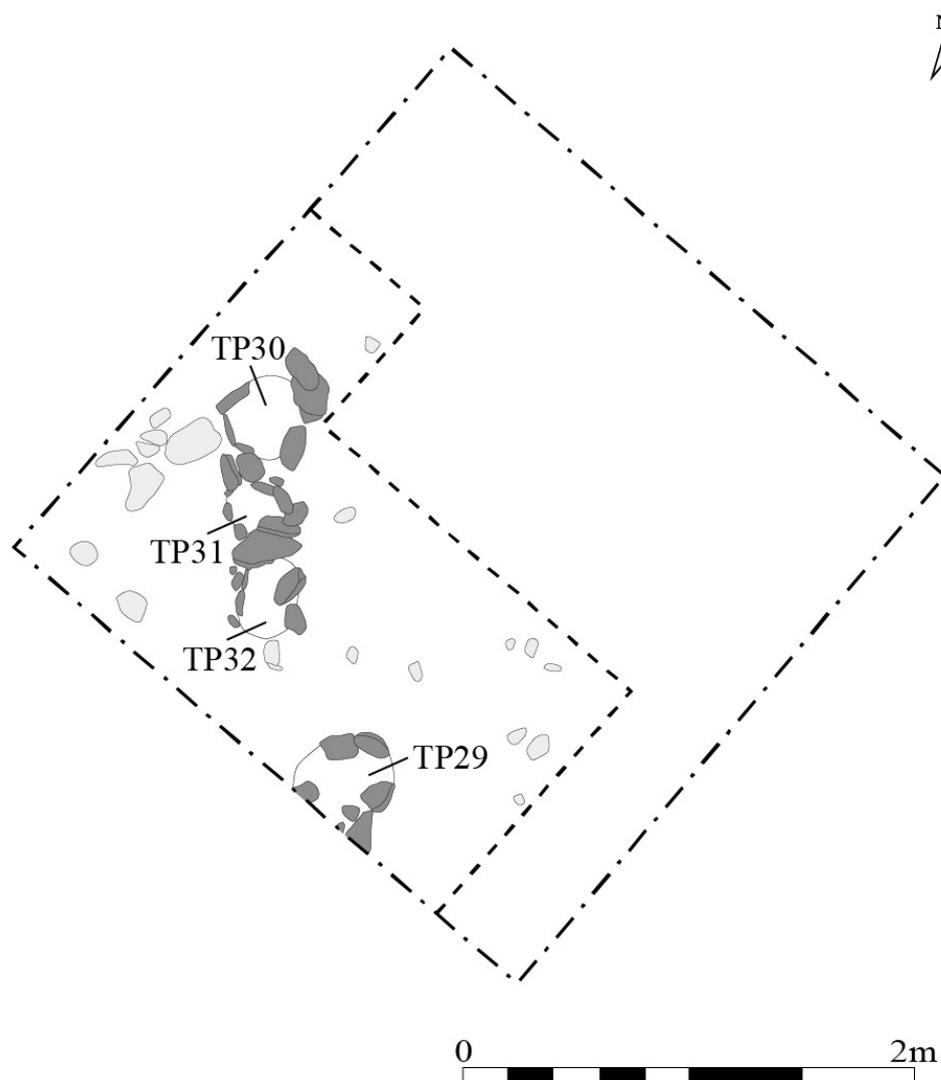


Fig. 58 : Plan des structures de la phase C1 (Bronze Final/Premier Âge du Fer)

Phase C2 : Occupation associée à une fosse (Antiquité Tardive ?)

Cette phase voit le développement d'un niveau de sédimentation (US61), à partir duquel est installée une fosse oblongue (FS25).

D'un point de vue chronologique, la présence de fragments de *tegulae* tant dans le niveau de sédimentation (US61) que dans le comblement de la fosse (US63) fournit pour cette phase un *terminus post quem* durant l'Antiquité Tardive.

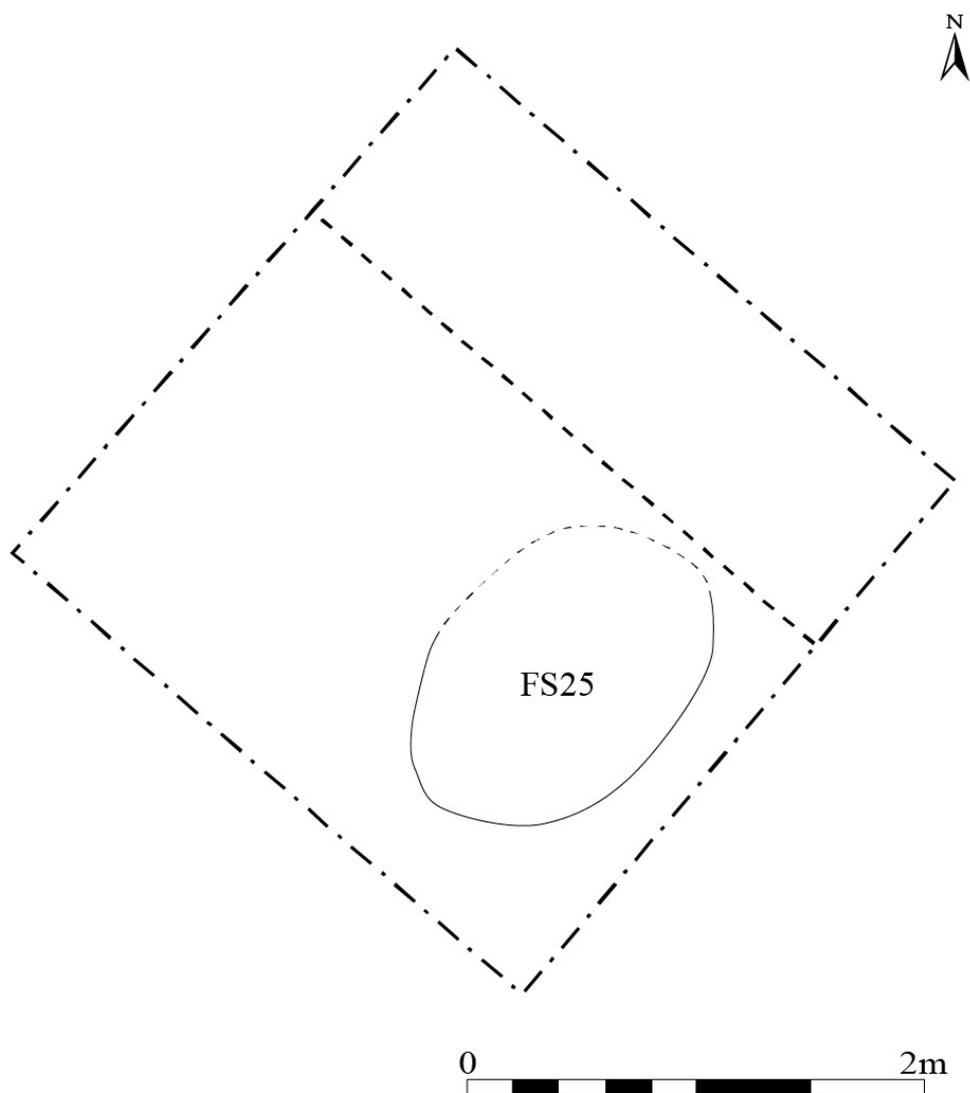


Fig. 59 : Plan des structures de la phase C2 (Antiquité Tardive ?)

Phase C3 : Construction d'un bâtiment sur poteaux de bois (Haut Moyen Âge ?)

Cette phase est marquée par le développement d'un niveau d'occupation (US50) à partir duquel sont installés deux grands trous de poteau (TP26 et TP27) associés à d'imposantes pierres de calage et disposés selon un axe nord-ouest/sud-est. Compte tenu de leurs dimensions, ces derniers pouvaient appartenir à un bâtiment assez imposant se développant au nord et à l'est du sondage C. Ces trous de poteau semblent

fonctionner au sud avec un très gros bloc de schiste (ST28) destiné sans doute à contreforter les poteaux à l'extérieur du bâtiment.

D'un point de vue chronologique, la présence dans le niveau d'occupation (US50) et dans le comblement (US113) du trou de poteau TP27 de fragments de céramique de type A et B fournit pour cette phase un *terminus post quem* durant l'Antiquité Tardive ou le Haut Moyen Âge.

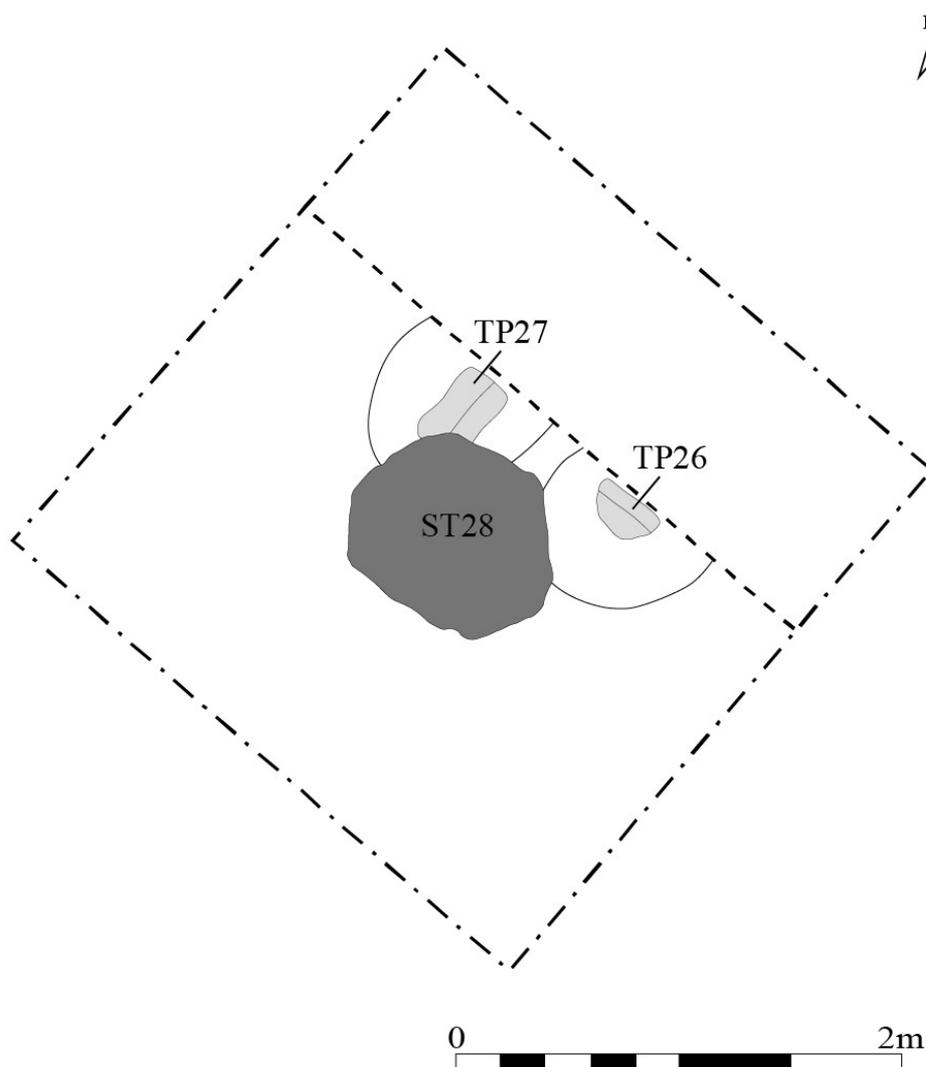


Fig. 60 : Plan des structures de la phase C3 (Haut Moyen Âge ?)

Phase C4 : Destruction d'un bâtiment antérieur et construction d'un bâtiment en pierres (XVIIe s.)

Cette phase se caractérise par la démolition d'un bâtiment en pierres associé à une couverture en lauzes (US48/US49), puis par le nivellement de la zone (US47/US46) en vue de la construction dans l'angle sud du sondage C d'un mur en pierres (MR13) d'axe sud-ouest/nord-est. Ce dernier se prolonge vers le sud-ouest au-delà de la limite du sondage. Au nord-est, il semble marquer un arrêt net pour engager un retour d'axe nord-ouest/sud-est sous la chapelle actuelle et former ainsi l'angle d'un bâtiment. À environ 0,50 m du mur MR13, une structure indéterminée (muret ?) dont il ne subsiste que la tranchée de spoliation (TR14) forme un angle

droit et semble longer le bâtiment.

Le mur MR13 et la structure spoliée (TR14) fonctionnent avec un niveau de circulation (US29) qui a livré un Double Tournois de Louis XIII frappée en 1635 et un profil complet d'assiette peinte de Cassagne (XVIIe s.).

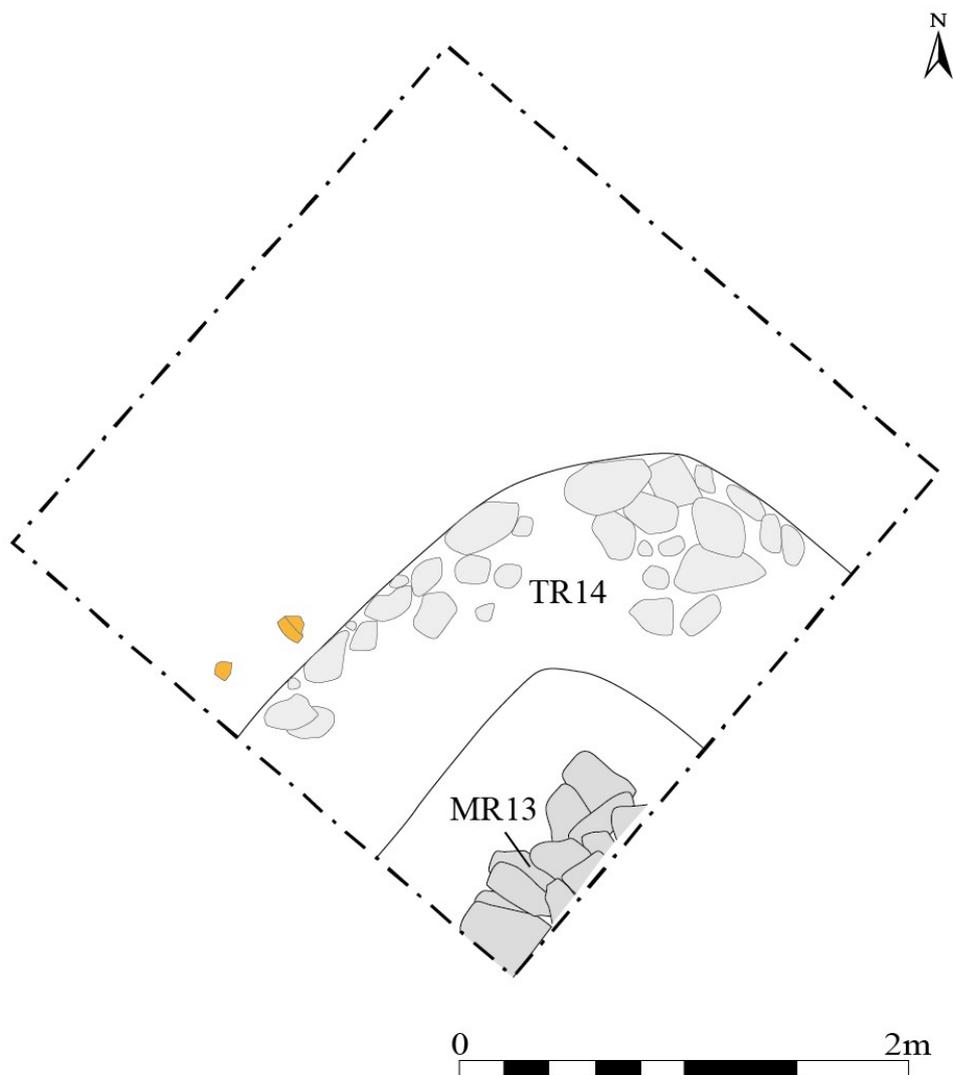


Fig. 61 : Plan des structures de la phase C4 (XVIIe s.)

Phase C5 : Construction, puis réfection de la chapelle actuelle (XVIIIe-début XIXe s.)

Cette dernière phase voit le développement de la chapelle actuelle selon un axe sud-ouest/nord-est avec la construction dans un premier temps du mur MR01 au nord-est, puis, après l'arrachage de son extrémité sud-est, son prolongement dans un second temps par la construction du mur MR03 dont les fondations sont posées directement sur l'arase du mur MR13.

Ces deux états de la chapelle actuelle apparaissent sur le cadastre de Chaum de 1836. Par conséquent, la construction des murs MR01, puis MR03 est à placer entre le XVIIIe s. et le premier tiers du XIXe s..

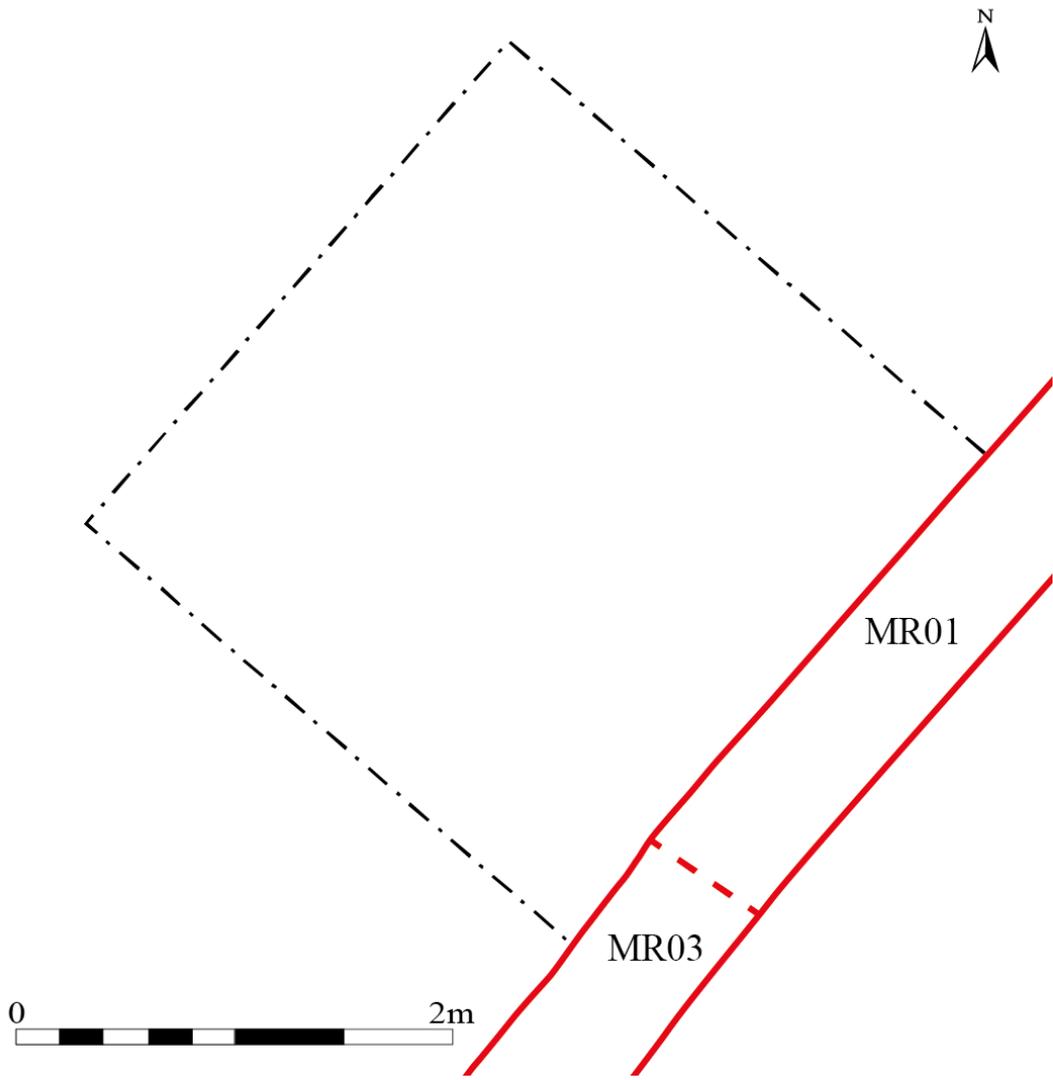


Fig. 62 : Plan des structures de la phase C5 (XVIIIe s./Premier tiers XIXe s.)

II.2.3. Diagramme stratigraphique

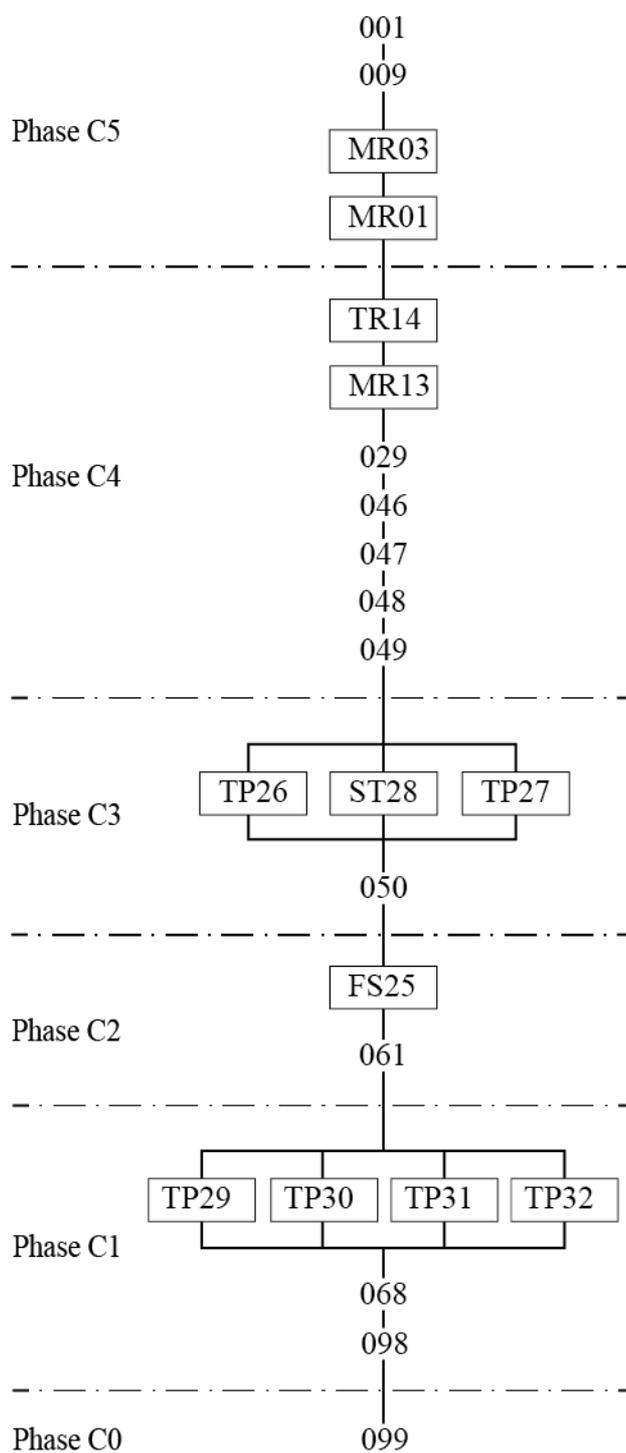


Fig. 63 : Diagramme stratigraphique du sondage C

II.2.4. Inventaire des Faits et des US

ESP-22 – Sondage C – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description
MR01	/	118	Mur occidental de la phase 1 de la chapelle actuelle Sous MR03
MR03	/	117	Mur occidental de la phase 2 de la chapelle actuelle Sur MR13 et MR01
MR13	C	44, 45, 116	Mur en pierres de schiste situé dans l'angle sud du sondage sous le mur (MR03) de la chapelle actuelle. Observé sur une longueur de 0,70 m pour une largeur de 0,30 m et une hauteur conservée de 0,16 m à 0,20 m, il se prolonge vers le sud-ouest au-delà de la berme. Au nord, il marque en revanche un arrêt pour engager sans doute un retour vers le sud-est sous la chapelle actuelle. Sur 46 / Sous MR03
TR14	C	25, 26, 27, 28	Tranchée de spoliation TR14 parallèle au mur MR13 et à son possible retour sous la chapelle actuelle qui forme ainsi un coude distant de 0,50 m du mur MR13. Dans la section sud-est/nord-ouest, le creusement (CR25) présente une largeur de 0,75 m pour une profondeur maximum de 0,10 m. Son comblement se compose d'un limon sableux associé à des graviers, des petites pierres et quelques pierres moyennes à grosses (US26). Dans la section sud-ouest/nord-est, le creusement (CR27) présente une largeur de 0,54 m pour une profondeur maximum de 0,16 m. Son comblement se compose d'un limon sableux associé à des graviers et des petites pierres (US28). Sur 29 et 30 / Sous 09
FS25	C	62, 63	Fosse oblongue, dans la partie est du sondage, installée depuis le niveau de sédimentation US61. D'une largeur de 0,74 m pour une longueur conservée d'1,10 m, son creusement (CR62) est conservé sur une profondeur d'environ 0,15 m. Son comblement (US63) se compose d'un sédiment limono-argileux brun orangé associé à des pierres et des cailloutis. Sur 61 / Sous 50
TP26	C	109, 110, 111	Grand trou de poteau dans la berme septentrionale du sondage. Le trou de poteau (TP26) est situé au sud-est du trou de poteau (TP27). Son creusement (CR109) présente un diamètre de 0,88 m pour une profondeur conservée de 0,50 m. Il est associé à une grosse pierre de calage au centre (US111). Son comblement se compose d'un sédiment limoneux brun assez meuble associé à des cailloutis (US110). Sur 50 / Sous 48 et 49
TP27	C	112, 113, 114	Grand trou de poteau ouest dans la berme septentrionale du sondage. Le trou de poteau (TP27) est situé au nord-ouest du trou de poteau (TP26). Son creusement (CR112) présente un diamètre de 0,84 m pour une profondeur conservée de 0,60 m. Il est associé à une grosse pierre de calage au centre (US114). Son comblement se compose d'un sédiment limoneux brun assez meuble associé à des cailloutis (US113). Sur 50 / Sous 48 et 49
ST28	C	115	Très gros bloc de schiste (L 0,70 m x l 0,62 m x H 0,53 m) (ST28) qui déborde sur les creusements des trous de poteau (TP26 et TP27) et paraît servir de calage extérieur à ces derniers.
TP29	C	69, 70, 71	Trou de poteau (TP29) situé près de la berme sud du sondage. Son creusement (CR69) présente un diamètre de 0,30 m pour une profondeur conservée de 0,18 m. Il est associé à des pierres de calage (US71) en bordure du creusement. Son comblement se compose d'un sédiment argileux associé à des cailloutis (US70). Sur 68 / Sous 61
TP30	C	104, 105, 108	Les trois trous de poteau (TP30, TP31, TP32) sont contigus et alignés selon un axe nord-sud. Le trou de poteau (TP30) est situé au nord. Son creusement (CR104)